



Le Trait d'Union
Nivolésien



N° 109
1^{er} Trimestre 2014

Bulletin Municipal
d'Information de
NIVOLAS-VERMELLE

www.nivolas-vermelle.fr



Le Mot du Maire

Avec 1159 votants, soit 70,50% des inscrits, la commune se situe dans le peloton de tête pour la participation des électeurs, dès le 23 mars, premier tour des élections municipales.

La liste «Vivre ensemble à Nivolas-Vermelle» conduite par Michel Rival recueille 783 voix, soit 69,60% des suffrages exprimés. Elle obtient 16 sièges de conseillers municipaux.

La liste «Nivolas-Vermelle, une envie d'avenir» conduite par Bernard Belony recueille 342 voix, soit 30,40 des suffrages exprimés. Elle obtient 3 conseillers municipaux.

Pour les élections des délégués communautaires, la liste conduite par Michel Rival obtient les deux sièges de délégués communautaires à la CAPI : Michel Rival et Janine Gallin-Martel. Laurent Glad sera le remplaçant.

Toutefois, il est apparu que bien qu'étant éligible, Janine Gallin-Martel était frappée par un cas d'incompatibilité de mandat, puisqu'elle est employée par une des communes membres de la CAPI (Bourgoin-Jallieu). Elle a donc dû choisir entre son emploi et son mandat de déléguée communautaire. Elle a bien entendu opté pour conserver son travail et a donc donné sa démission de la CAPI. C'est Graziella Bertola-Boudinaud, la femme suivante sur la liste qui siègera à la CAPI au titre de la commune. Son mandat a été validé par le Président de la CAPI.

Voici, ci-après, le discours prononcé par Michel Rival après sa réélection au poste de Maire et l'élection des adjoints, le vendredi 28 mars 2014 :

«La campagne électorale est terminée, le Conseil Municipal est installé mais il n'est pas encore en ordre de marche, puisqu'il faut organiser les commissions.

Avant tout, je voudrais remercier les nivolésiennes et les nivlésiens qui se sont mobilisés d'une façon remarquable, avec plus de 70% de votants, ce qu'il faut apprécier dans un contexte où, dans certaines communes, l'abstention a avoisiné les 50%.

L'élection de la liste «Vivre ensemble à Nivolas-Vermelle» a été sans équivoque, et je remercie vivement ceux qui l'ont permis.

Je voudrais affirmer que désormais, nous aurons besoin de toutes les forces de la commune.

Cette élection se déroule en effet, dans un contexte difficile pour toutes les communes, pour Nivolas-Vermelle comme pour les autres.

La perspective de la baisse des ressources des communes arrive à un moment où nous avons besoin de plus de services publics.

Le transfert de charges de l'État en direction des communes devient massif :

- augmentation des cotisations pour la Caisse des Retraites des Collectivités Locales,
- transfert de nouvelles responsabilités dans le domaine de la tenue des comptes, avec les réductions de postes dans les trésoreries,
- désengagement pratiquement total de l'Équipement dans le domaine de l'urbanisme,

- Mise en accessibilité des locaux, mise en place des rythmes scolaires, nouvelles normes sur la qualité de l'air intérieur... ..et pendant ce temps-là, l'État baisse les dotations aux collectivités territoriales.

Dans ce contexte, les élus devront agir pour obtenir que l'État continue à assumer ses responsabilités, dans ces différents domaines.

Un autre sujet nous inquiète, c'est la place de notre commune au sein de la CAPI. La CAPI est devenu un échelon incontournable et indispensable. Beaucoup de compétences sont exercées à ce niveau : la petite enfance, les transports, le logement, l'éclairage public, le développement économique, autant de domaines où l'action de la CAPI est de mieux en mieux perçue par les habitants.

Toutefois, la réforme des Collectivités territoriales a réduit le poids des petites communes : Bourgoin-Jallieu aura 15 représentants, Nivolas-Vermelle, 2.

Nous devons rechercher des liens avec l'ensemble des petites communes, soit par bassin de vie, comme celui du Val d'Agny, soit par strate de population.

La tâche est immense, comme vous pouvez l'imaginer. Nous l'exercerons du mieux possible, en étant à l'écoute et au service de tous, sans aucune discrimination, comme nous l'avons toujours été au cours de ces différents mandats.

En particulier, nous proposons à nos collègues élus sur l'autre liste de prendre toute leur place au Conseil Municipal et dans les commissions.»

Michel Rival

Les adjoints :

- Janine Gallin-Martel : Scolaire, social, logements sociaux
- Gilles Gentaz : Finances, développement économique, urbanisme
- Graziella Bertola-Boudinaud : Culture, Fêtes et cérémonies, bibliothèque, communication
- Laurent Glad : Sport, Plan Communal de Sauvegarde

Les Conseillers Municipaux Délégués :

- Paul Bonnaire : Travaux bâtiments et voiries, environnement, cadre de vie, fleurissement
- Séverine Pontarollo : Jeunesse, Centre de Loisirs.

Kermesse de l'école du village

samedi 21 juin

matin au gymnase après-midi au stade

Rentrée scolaire

Inscriptions des enfants de 3 ans.

Se munir du livret de famille et du certificat de vaccinations

Programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux : Le Conseil Municipal décide de poursuivre le programme de mise en accessibilité aux handicapés des bâtiments communaux. Pour l'année 2014, pourraient être retenus l'Ecole Primaire et les vestiaires-tribunes du Stade des Mûriers. Décision de déposer une demande de subvention au titre de la DETR et au Conseil Général de l'Isère.

Praticable de la Salle de Gymnastique : Une nouvelle proposition a été faite par la Société Gymnova. Elle comporte la fourniture de tous les éléments d'un praticable standard et des mousses correspondants au praticable de dimension adaptée de la salle actuelle, pour un montant de 14 954,60€ TTC. Acceptation de la proposition.

Projet immobilier de la Société K Perspective : A la place des anciens entrepôts de Cap Animal, construction d'un ensemble d'une quarantaine de logements en locatif social et éventuellement en accession sociale. La répartition des types de logements sera vue avec le Plan Local de l'Habitat de la CAPI.

Rythmes scolaire : La Directrice Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale retient les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi, 8h30 - 11h45 le matin et 13h45 - 15h45 l'après-midi. 8H45 - 11h45 le mercredi matin. La Commission des écoles se réunira pour poursuivre la réflexion.

Tarifs des locations de salles :

- **Foyer :** particulier de la commune pour un apéritif : 40,00€ ; particulier de la commune pour le Week-end : 120,00€ ; pour une demi-journée ou soirée : 55,00€ ; supplément pour utilisation de la cuisine : 20,00€
 - **Salle Pour Tous :** Particuliers de la commune: 140,00€ ; réunion de travail entreprise de la commune: 210,00€
 - **Salle des Fêtes :** Associations de la commune : 30,00€ ; particulier de la commune : 240,00€, Réunion de travail entreprise de la commune : 220,00€
- Les cautions sont de 400,00€ pour la Salle pour Tous et la Salle des Fêtes et de 200,00€ pour le Foyer. Les associations bénéficient d'une gratuité par an. Le Foyer est réservé aux associations locales. Il peut néanmoins

être loué à la demi-journée pour un anniversaire ou le week-end, quand la famille a une personne à mobilité réduite.

Tarif des concessions dans le cimetière :
Concession simple trentenaire : 80,00€,
concession double trentenaire : 150,00€,
case de columbarium pour 15 ans : 310,00€.

Tarif de location des appartements communaux : Il sera appliqué l'augmentation de l'indice de la construction. A la relocation, le T4 passera à 500,00€. Les participations aux frais de chauffage sont actualisées, pour l'année à 800,00€ pour un T4, 660,00€ pour un T3 et 490,00€ pour un T2.

Convention de Partage des taxes communales sur le Foncier bâti dans les zones économiques d'intérêt communautaire : Dans ces zones, les investissements et les charges d'entretien étant assurés par la CAPI, la taxe foncière sur les propriétés bâties des entreprises nouvellement installées sera répartie à 60% pour la CAPI et à 40% pour la commune.

Plancher de la Salle des Fêtes : Acceptation du devis de l'entreprise Copo de l'Hien pour le remplacement des lames de plancher défectueuses pour un montant de 1 477,06€ TTC.

Sèche-mains dans les toilettes : Le devis de l'entreprise Rexel est accepté pour la fourniture de 10 sèche-mains pour un montant de 1 270,00€ HT. Ils seront placés au Foyer, à la Salle des Fêtes, au Stade des Mûriers, au Gymnase et pour essai au restaurant scolaire.

Acquisition d'une parcelle de terrain : Acceptation de la proposition d'acquisition de la parcelle de terrain A 132 de 12 396 m², appartenant à Mme Saint-Olive pour un montant de 5 500,00€, supérieur au prix de France Domaines, pour tenir compte de sa situation et de la présence d'une source sur la parcelle. La source présente un avantage pour aménager des jardins familiaux.

Société Protectrice des Animaux : Acceptation de la convention de fourrière complète, comportant la capture et le transport des animaux errants pour un montant annuel de 0,33€ par habitant.

Utilisation du Gymnase et de la Bibliothèque : Maintien des conditions

d'utilisation de ces deux équipements par les enfants des écoles de Châteautilain et de Succieu.

Commission Centre de Loisirs : Analyse du bilan financier et d'animation de l'été 2013. Il sera fixé à l'avenir une somme prévisionnelle par enfant au titre des frais éducatifs et l'encadrement des deux dernières semaines sera ajusté en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Commission électorale : Elle a enregistré 33 radiations et 55 inscriptions sur les listes électorales. La liste est actuellement de 1641 électeurs.

Colis des retraités : Il a été porté 126 colis à des personnes isolées, 87 colis à des couples et 12 à des personnes en maisons de retraite, pour les personnes de plus de 70 ans.

Téléthon : Un plus grand nombre d'associations ont participé au Téléthon 2013. Il y a eu plus de participants à la randonnée et au repas. Il a été versé 2244,38€ à la Coordination nord-Isère.

Déclarations préalables :

Frédérique Paillet : parcelle AE 413, 73, rue de l'Hôtel de Ville, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour division parcellaire en vue de la construction.

SCI l'Orée du Bois (Denis Play) : parcelles AB 68, 391, 392, 416, rue des Plattières, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour division en vue de la construction.

Laurence Sonnevile : parcelle AE 61 2824 RD 1085, en zone Ua au PLU, pour changement d'une enseigne commerciale.

Certificat d'urbanisme :

Me Florent Renesme : parcelles A52, 53, 59 et AC 86, 101 pour CU informatif. Les parcelles sont situées en zone N et A au PLU.

Permis de construire :

SARL Arcoterre : transfert de permis de construire à M. Rossignol, Mme Sobrinho et M. Bernard.

SARL RP Music (J.P. Porthal) : parcelles B 218, 220, 221, rue du Lac, en zone Ui au PLU, blanc et bleu Bi' au PPR, pour construction d'une terrasse extérieure.

Autorisation de travaux :

Laurence Sonnevile : parcelle AE 61, pour ouverture d'un atelier de couture avec restauration.

Orientation budgétaire : Poursuite de l'investissement sans recourir à l'emprunt. Toutefois, les prélèvements supplémentaires dans le budget de la commune vont rendre difficile l'équilibre du budget. En particulier le prélèvement pour financer le CICE (Crédit d'Impôts Compétitivité Emploi), l'augmentation de la CNRACL (Caisse de Retraite), le GVT (Glissement Vieillesse Technique) et les dépenses entraînées par la modification des rythmes scolaires, représentent une somme qui ne sera pas compensée entièrement par des ressources nouvelles. Proposition d'augmenter le taux des impôts de 1% et de réduire l'autofinancement de la section d'investissement, autrement dit, diminuer les investissements.

Aménagement de la Rue de Boussieu : Le Conseil Municipal prend connaissance des différentes solutions d'aménagement proposées. Il décide de maintenir le statut de Route Départementale de cette voirie, tout en maintenant le double sens de circulation. L'aménagement consistera à réaliser un trottoir entre le carrefour de l'impasse de la Maison Blanche et la placette de Boussieu, du côté Bourgoin-Jallieu et deux plateaux piétonniers aux carrefours de la rue de Genève et de la rue de Bourgogne. Les travaux pourront être inscrits au programme pluri-annuel d'investissement de la CAPI.

Signalétiques des zones d'activités : La CAPI a lancé une étude pour homogénéiser la signalétique dans les différentes zones d'activités du territoire. Afin de rendre plus facile la localisation des entreprises sur les panneaux d'entrée de zone, il convient de dénommer les voiries pour lesquelles la dénomination est encore trop approximative. Proposition de dénommer la rue qui dessert la zone d'activité des Prairies de Ruffieu : rue des prairies de Ruffieu et celle qui part en direction du Géant de la Braderie : Vie de Ruy ; celle qui dessert la ZA des Chaumes : Impasse de la Plaine ; celle qui dessert la ZA de Boussieu : Impasse de la voie romaine. Par la même occasion, il est décidé de dénommer la rue qui mène à l'école maternelle et à la Bibliothèque : Allée Jean Zay.

Rapport de l'élu mandataire de SARA : Michel Rival, membre du Conseil d'administration, Bernard Belony, membre de l'Assemblée Générale et Brigitte Pradier, membre de l'Assemblée Spéciale donnent le compte-rendu de leur mandat à la Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes. Un bilan positif puisque les comptes sont clos avec un excédent de 276 000€, et avec des perspectives encourageantes pour 2014.

Organisation péri-scolaire : La Commission scolaire propose d'organiser une garderie entre 15h45 et 18h00, tous les soirs et de mercredi de 7h30 à 8h35 et de 11h45 à 12h30. Le personnel devrait être augmenté d'un agent. La Capi sera sollicitée pour coordonner la formation du personnel de type BAFA. La Commission est chargée de poursuivre la réflexion avec les personnels et les associations pour envisager une intervention le soir et réfléchir à la mise en place d'une facturation au quotient familial.

Accessibilité de l'École Élémentaire : Dans l'attente du vote du Budget, Monsieur le Maire est autorisé à contacter l'architecte qui a réalisé le rapport d'accessibilité afin d'établir un avant projet sommaire.

Branchement des eaux usées de la Caserne des Pompiers : Les pompiers ont entrepris des travaux pour aménager des sanitaires permettant de recevoir les volontaires filles et garçons dans de meilleures conditions. Il en est profité pour restructurer les évacuations des eaux usées. Acceptation du devis de l'entreprise Fournier d'aménager un branchement unique pour un montant de 895,20€.

Feu d'artifice de Juillet : Accord pour commander le feu d'artifice de la fête de la commune qui se tiendra cette année le 5 juillet, à la même entreprise et au même tarif qu'en 2013.

Commission électorale : Au 10 janvier, il y avait 1625 électeurs - 937 dans le 1er bureau et 695 dans le 2ème bureau.

Journée de l'environnement - nettoyage de printemps : Elle aura lieu cette année le 5 avril 2014.

Tapis pour le praticable de la Gymnastique : Accord pour prendre en charge l'acquisition d'une moquette d'occasion proposée par la Fraternelle de Bourgoin-Jallieu au tarif de 2000€.

Réparation du rideau métallique de la supérette : accord de principe, mais revoir le devis avec l'entreprise 4MF de Maubec.

Itinéraire des bus : Devant la difficulté à se croiser dans la rue du Square, les bus restant parfois en attente dans le carrefour de la Route Départementale 1085, la CAPI a demandé aux transporteurs de rentrer par la rue Jean Moulin et de ressortir par la rue du Square.

Projet de Micro-crèche privée : S'agissant d'une crèche privée, elle relève de l'initiative privée. Toutefois l'avis du service petite enfance de la CAPI sera sollicité afin de ne pas nuire aux assistantes maternelles en place.

Club des retraités : le Conseil Municipal est informé de l'impossibilité de constituer un nouveau bureau. L'association est actuellement dissoute et les fonds sont reversés à la commune qui s'engage à les reverser au démarrage d'une nouvelle association poursuivant le même but. En attendant, les seniors seront accueillis le mardi après-midi, dans la même salle sous l'égide du CCAS à la «Maison de l'Age d'Or». La commune demandera une extension de son assurance.

Bilan de l'exposition d'Art Contemporain : l'exposition de Nivolas-Vermelle a connu une bonne fréquentation tant du public adulte que du public scolaire. Les animations ont été très appréciées.

Commission environnement de la CAPI : Un parcours rando-photo est à l'étude sur le territoire, une borne serait installée sur le site de Vermelle, signalant un paysage remarquable.

Tarif du portage des repas à domicile : Pour les personnes imposables, le prix coûtant, soit 11,78€, et pour les personnes non imposables et non bénéficiaires de l'APA, 9,60€.

Scolarisation d'un élève en CLIS (Classe d'Intégration Scolaire) : accord pour participer aux frais de scolarité pour un montant de 1016,00€.

Déclarations préalables :

Annie Belfin : Parcelle AB 589, en zone Ub au PLU, 10 impasse des Lilas pour division de la parcelle en vue de la construction.

Joseph Tarantino : Parcelle AD 9 en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour division de la parcelle en vue de constructions.

Permis de construire :

SCI l'Orée du Bois : parcelles AB 68, 391, 392 et 416 en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, rue des Platières, pour construction de 3 petits immeubles semi-collectifs de 3 niveaux représentant 16 logements.

Cédric Belfin : Parcelle AB 590, en zone Ub au PLU, impasse des Lilas, pour construction d'une maison individuelle de plain pied avec garage.

Benoit Sibarita : parcelle AB 589p en zone Ub au PLU, impasse des Lilas, pour construction d'une maison individuelle.

PC 0382761310010 T1 : le permis est transféré de FP Immobilier à M. Manuel Rodrigues, 114 impasse des Thuyas.

PC 0382761110020 T2 : le permis est transféré de Gabillon, Cotteblanche, Salem, Squillario, Ouajif à Barral, Goux, Salem, Squillario, Ouajif, 142, Avenue de Ruffieu.

Compte-administratif 2013 : M. Le Maire présente le compte-administratif de l'exercice 2013. La section de fonctionnement est arrêtée à 1 824 295,42€ de recettes pour 1 456 291,67€ de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 368 003,75€, auquel il faut ajouter l'excédent de l'exercice antérieur de 391 367,62€, soit un excédent cumulé de fonctionnement de 759 371,37€. La section d'investissement est arrêtée à 441 194,02€ de recettes pour 444 815,64€ de dépenses, soit un déficit de l'exercice de 3 621,62€, auquel il faut ajouter le déficit de l'exercice antérieur de 323 045,79€, soit un déficit cumulé de 326 667,41€. L'excédent global de l'exercice est donc de 432 703,96€. M. Le Maire donne les précisions nécessaires sur différents articles. En l'absence du Maire, le compte-administratif est mis aux voix par le premier adjoint. Il est adopté à l'unanimité.

Compte de gestion du trésorier : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2013 du Trésorier rigoureusement identique au compte-administratif de la commune.

Affectation du résultat 2013 : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter 411 142,54€ en dépense d'investissement au compte 1068 (326 667,41€ pour la couverture du déficit d'investissement et 84 475,13€ pour les restes à réaliser). L'excédent de fonctionnement de 348 228,83 est inscrit au compte 002).

Fourniture de gaz : Le Conseil Municipal est informé qu'à partir de 2015, la commune ne pourra plus bénéficier du tarif régulé et qu'elle devra faire un appel d'offre pour la fourniture de gaz naturel. Il est décidé de se joindre à l'appel d'offre qui sera mis en place au niveau départemental par le SEDI (Syndicat de l'énergie du département de l'Isère).

Autorisation d'anticiper le règlement de certaines dépenses d'investissement : Le budget n'étant voté qu'en avril, décision d'anticiper certaines dépenses d'investissement : 25% en voiries, 25% en bâtiments et 25% en mobilier par rapport aux sommes inscrites au Budget Primitif 2013. (Unanimité)

Rapport de la bibliothécaire : Présentation du rapport annuel d'activité de la bibliothécaire, qui fait ressortir que la bibliothèque comporte 10 098 ouvrages en fond propre et 22 abonnements à des périodiques. 699 lecteurs sont inscrits

(465 adultes et 234 enfants). 15 558 livres sont empruntés sur l'année (11 918 enfants, 3640 adultes). 15 classes sont reçues en animations ou sont concernées par des prêts collectifs.

Portage de repas à domicile : Décision de reconduire la convention avec le CCAS de Bourgoin-Jallieu pour la fourniture et la livraison de repas à domicile.

Tarif des repas et de la téléalarme : Pour tenir compte de la modification du calcul de l'impôt sur le revenu qui prive les veufs et les veuves de la demi-part supplémentaire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder le tarif réduit aux personnes non imposables ou dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 15 100€.

Service de documentation mutualisé : Décision de reconduire l'adhésion au service commun de documentation mutualisé au sein de la CAPI.

Centre de loisirs de Juillet : décision de faire un appel de candidature pour le directeur et les animateurs du Centre de Loisirs. Etablissement du budget prévisionnel et décision de majorer de 2% les tranches de quotient familial et le prix de journée de chacune des tranches.

Servitude de passage : Décision d'accorder une servitude de passage sur la parcelle A 35 appartenant à la commune pour permettre à Mme Kiss d'installer un tuyau de 100mm pour évacuer ses eaux résiduaires, après traitement et stockage jusqu'à l'Agny. Les frais d'établissement de l'acte administratif seront à la charge de la bénéficiaire de la servitude.

Rythmes scolaires : Une rencontre a eu lieu avec les associations de la commune afin de voir lesquelles peuvent proposer des animations dans le cadre de la garderie du soir. La commission est chargée de poursuivre ses contacts.

Bail de la Poste : reconduction du bail de location des locaux à la Poste.

Randonnée Cyclotouriste du 3 avril : prise en charge d'une coupe de la municipalité.

Désherbage de la Bibliothèque : autorisation d'éliminer les ouvrages obsolètes.

Atelier Anoukis : Décision de prendre en charge un atelier de 3 heures pour la classe de CM2 dans le prolongement du spectacle présenté par cette compagnie, en lien avec la bibliothèque municipale.

Classe transplantée : Comme chaque année, la commune versera une participation pour le transport, 800€ si deux classes partent, 1000€ pour trois classes.

Ouverture d'un service de néonatalogie : Décision d'adresser un courrier au directeur régional de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour activer une convention entre la Clinique St Vincent de Paul et l'Hôpital Pierre Oudot afin d'obtenir l'ouverture de ce service dans le cadre du Médipôle.

Transports de la CAPI : Laurent Glad présente le résultat de l'enquête déplacements portant sur 75 réponses. Elle montre qu'un nombre relativement important de personnes seraient prêtes à abandonner la voiture pour un autre mode de déplacement, même si la voiture reste encore très majoritaire.

Déclarations préalables :

J. Poulenard : parcelle AD 558p, 10 allée de Montcizet, en zone Ub au PLU, blanc et rouge (Ri') au PPR, pour construction d'un mur de clôture de 0,60m de haut.

SCI la Pépinière, M. Tarantino : parcelle AD 9, rue du Bas Vermelle, en zone Ua au PLU, blanc et rouge (RC) au PPR, pour division parcellaire.

Certificats d'urbanisme :

M. Martinet : parcelles AC 355, 356, 357, 358, 359, 361, en zone Ub au PLU, rouge (Ri'), Bleu (Bc) et blanc au PPR pour CU informatif.

SCP Giraud Vanclemput Plottin Sauquet Renesme et Bouvier : parcelle AH 147, en zone Ua au PLU bleu (Bg1) au PPR, pour CU informatif sur un terrain aux Berlioz.

SCP Giraud Vanclemput Plottin Sauquet Renesme et Bouvier : parcelle AH 129, en zone Ua au PLU, Bleu (Bg1) au PPR, pour CU informatif sur un terrain aux Berlioz.

SCP Giraud Vanclemput Plottin Sauquet Renesme et Bouvier : parcelle AH 148, en zone Ua au PLU, bleu (Bg1) au PPR, pour CU informatif sur un terrain aux Berlioz.

SCP Giraud Vanclemput Plottin Sauquet Renesme et Bouvier : parcelle AC 86, en zone A au PLU, Bleu (Bg1) et Rouge RG au PPR pour CU informatif sur une parcelle aux Chaumes.

SCP Giraud Vanclemput Plottin Sauquet Renesme et Bouvier : parcelle AC 101, en zone A au PLU, Bleu (Bg1) et Rouge (RG) pour CU informatif sur une parcelle aux Chaumes.

SCP Giraud Vanclemput Plottin Sauquet Renesme et Bouvier : parcelle A 52, en zone N au PLU, Rouge (RG) au PPR, pour CU informatif sur une parcelle aux Bottes.

Conseil Municipal : séance du 28 février 2014 suite

SCP Giraud Vancleemput Plottin Sauquet Renesme et Bouvier : parcelle A 49, en zone N au PLU, Rouge (RG) au PPR, pour CU informatif sur une parcelle aux Bottes.

SCP Giraud Vancleemput Plottin Sauquet Renesme et Bouvier : parcelle A 53, en zone N au PPR, Rouge (RG) au PPR, pour CU informatif sur une parcelle aux Bottes.

Me S. Dejean : parcelle AB 589, en zone Ub au PLU, blanc au PPR, pour CU informatif sur une parcelle située 10 impasse des Lilas.

Me Ph. Jacquet : parcelle AC 348, en zone Ub au PLU, Bleu (Bg1) au PPR, pour CU informatif sur un terrain situé au 422, rue des Châtaigniers.

Permis de construire :

SCI FMGD : parcelles AB 549, 650, 562, 545, 566, en zone Ui au PLU, blanc au PPR, pour extension de 987 m² d'un atelier de découpe laser, allée de la Garnieri.

M Barral, Goux, Salem, Squillario, Ouajif (PC modificatif) : parcelle AB 114p, pour suppression de vide dans les lots 1-2-3,

création d'une chambre, suppression de la rampe d'accès, lot 1, remplacement du préau par un garage, lot 2, au 142, Ae de Ruffieu.

S. Kiss : parcelles A 18 et 19, en zone Nh au PLU, Bleu Bg2 et Rouge (RG) au PPR, pour extension de 29,60m² d'une habitation sise 253 chemin des Bottes.

Vermelle Immo (N. Rodrigues) : Permis modificatif pour remplacement d'une porte par une fenêtre et élargissement d'une porte fenêtre et des ouvertures, rue du Bas Vermelle.

Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

Nivolas-Vermelle, une envie d'avenir

Bilan et perspectives : un essai à transformer

Le 23 mars, plus de 70% des Nivolésiens se sont déplacés, mieux que la moyenne nationale, ce qui est pour nous un vrai motif de satisfaction. Quasiment 1 électeur sur 3 a voté pour le changement en choisissant notre liste "Nivolas Vermelle, une envie d'avenir" et nous vous en remercions tous chaleureusement.

Nous sommes fiers de la campagne que nous avons menée, une campagne d'idées et de projets pour notre village. Sur une décision prise début janvier 2014 de monter une liste, en peu de temps, nous avons réussi à mobiliser une équipe et à construire ensemble un projet. Mais qu'allions-nous déclencher en entrant en compétition. Tout simplement : une très forte participation de la population. De plus, la présence d'une opposition au conseil municipal provoque un repositionnement des parties dont les Nivolésiens tireront profit. En cela, le bilan de cette aventure nous paraît positif.

Nous ne vivons pas notre résultat comme une défaite mais comme une réussite, car même avec 49.9% des voix, nous n'aurions pas eu plus de 4 sièges au conseil

municipal. Nos 3 élus sont Bernard Belony, Brigitte Pradier et Jean-Pierre Mailles. Ces personnes sont vos représentants au conseil municipal.

Devant l'élan de soutien que nous avons ressenti, nous avons l'envie de continuer à porter vos voix en écrivant cette tribune dans le TUN. Notre projet est toujours celui d'être à l'écoute des Nivolésiens dans l'optique d'être une opposition utile et active.

Nous vous annonçons donc la création de l'association "Envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle" loi 1901 dont le but est "de favoriser les échanges d'idées, d'être à l'écoute de tous les Nivolésiens, d'agir et de faire réagir dans un esprit convivial".

Nous vous invitons à nous rejoindre sur la page facebook de l'association « envie d'avenir pour Nivolas- Vermelle » sur laquelle vous aurez accès aux dernières actualités (actions à venir, adresse pour nous écrire notamment...) ou bien nous contacter par le biais de nos représentants.

Sachez que notre énergie n'est pas entamée, elle est décuplée.

Vivre ensemble à Nivolas-Vermelle

Le nouveau mode d'élection des Conseillers Municipaux au scrutin de liste, à la proportionnelle, a conduit à la confrontation de deux listes qui ont présenté leur programme.

Beaucoup d'entre vous nous ont dit qu'ils n'avaient pas vu de différence de fond entre les deux se situaient dans la continuité de l'action suivie par le Conseil Municipal sortant.

C'est pourquoi, dès le soir de l'élection, Michel Rival, qui conduisait la liste «Vivre ensemble à Nivolas-Vermelle» a proposé d'ouvrir largement la réflexion à tous, comme par le passé, en invitant particulièrement les trois élus de la liste « Nivolas-Vermelle, une envie d'avenir » à prendre toute leur place dans les commissions où s'élaborent les décisions soumises au Conseil Municipal.

La confiance témoignée, sans ambiguïté par une très large majorité des électeurs (plus de 70% de votants, près de 70% à notre liste) confie à la liste «Vivre ensemble à Nivolas-Vermelle», la responsabilité d'animer la vie communale, dans le sens de l'intérêt public le plus large possible, à l'écoute de tous. Nous ne sommes plus les

élus d'une liste, mais les élus de toute la population, aussi, nous ne souhaitons pas cristalliser des positions antagonistes.

Les élus de la liste « Nivolas-Vermelle, en envie d'avenir » ont souhaité disposer, comme dans les grandes communes ou au Conseil Général, d'une tribune libre. La loi ne l'impose que pour les communes de plus de 3500 habitants. Nous avons toutefois accepté d'ouvrir cet espace d'expression en accordant une demi-page aux deux groupes du Conseil Municipal. Mais ce serait réducteur de limiter le dialogue à deux groupes, c'est pourquoi, nous continuerons à discuter avec les associations et clubs sportifs, à soutenir les associations culturelles, à rencontrer les parents d'élèves ou les associations syndicales de lotissements.

Nous avons la chance de vivre dans un village agréable, nous voulons pouvoir continuer à dialoguer avec tous, sans arrière pensée. Dans un village, si on veut que les idées avancent, il faut remonter les manches et se mettre à l'œuvre, car les gens attendent du concret. Nous avons su le faire jusqu'à maintenant, souhaitons que nous puissions continuer à l'avenir.

Fête des mères - réception vendredi 23 mai à 18h30 - au Foyer

Informations Municipales

Bloc notes

Horaires de la Poste

du lundi au vendredi : 9h-12h - 14h-17h

levée du courrier : 15 h

le samedi : 9h - 12h

levée du courrier : 11h30

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1^{er} samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUJY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

A votre service

Médecine Générale :

Dr Blandine Carminati L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Dr Pascale Pillier Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Médecin Pédiatre :

Dr COMPANEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada |

Véronique Fiel | l'Emeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Laurianne Anselmino-Oriol |

Philippe Kieffer | l'Emeraude - Rte Nationale 85 tél 04 74 27 91 08

Alex Leygnier

Marie-Thérèse Resseguier

PAPATHEDOROU Symeon

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharad l'Emeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarraill Fryda l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

Psychologue Psychothérapeute :

Christine Bachelier l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 88 96 60

Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines l'Emeraude, Route Nationale 85, tél 06 17 53 80 95

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 04 74 27 93 70

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Audioprothésiste :

Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Dr Claude Provent 87, Avenue de Ruffieu, tél 04 74 93 60 19

Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31

Récapitulatif des manifestations

Rando dans la nature :

Dimanche 11 mai à partir de 7h30 Foyer Municipal

Concours de pétanque du sou des écoles de Bous sieu

Samedi 17 mai à partir de 14h au Stade Municipal

Tournoi de Basket-Loisirs :

Samedi 17 mai au Gymnase

Concert de l'ensemble vocal du Nord-Dauphiné :

samedi 17 mai à 20h30 Eglise de Nivolas

Fête des mères :

réception vendredi 23 mai à 18h30 au Foyer

Récitals Brigitte Gonin-Chanut : Eglise de Vermelle

samedi 24 mai à 20h30 - Dimanche 25 Mai à 17h

De la vigne au vin, toute une histoire :

Exposition à l'église de Vermelle.

Du 7 juin au 27 juillet 2014-04-07

La vigne et le vin en fête et en musique :

Défilés avec la Confrérie des Echalas Dauphinois

A Vermelle, Samedi 7 Juin à 18h00

Biennale du cirque :

spectacle gratuit sur la place mercredi 11 juin à 19h00

Le mûle de Bourgoin : renouveau d'un cépage isérois.

Conférence par Nicolas Gonin, viticulteur

Jeudi 12 juin à 20h00 au Foyer Municipal de Nivolas

Kermesse de l'école du village

samedi 21 juin matin au gymnase après-midi au stade

Kermesse de l'école de Bous sieu

vendredi 27 juin après l'école

EGN Gala de fin d'année

Samedi 28 juin après-midi au Gymnase

Concours de pétanque

organisé par le Basket Club Samedi 28 juin après-midi au stade.

Don du sang

mardi 22 juillet de 16h45 à 19h15 à la salle des Fêtes

COURSE CYCLISTE :

Du 15 au 18 mai prochain aura lieu la 24^{ème} édition du Rhône Alpes Isère Tour. Le jeudi 15 mai le peloton traversera Nivolas vers 18H00. Plus d'infos : <http://www.rhone-alpes-isere-tour.com>

Réfection du plancher de la salle des fêtes



CAPi - Régie des eaux

810, rue du Vernay ☎ 04 74 92 99 25

Nivolas-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPi

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

Le concours des maisons fleuries

Si cette année, avec un printemps qui refusait de venir, les jardins ont eu du mal à trouver leurs décors floraux habituels, de nombreux nivolsésiens et nivolsésiennes ont malgré tout pu exercer leurs talents et montrer qu'ils avaient la main verte.

Ainsi, la commission municipale, après une première visite réalisée sur le terrain par les employés

communaux chargés du fleurissement, repérait les façades, balcons et jardins fleuris, visibles de la rue afin d'établir le palmarès 2013.

A l'issue des vœux de la municipalité, Bernard Belony, adjoint chargé de l'environnement, assisté de Brigitte Pradier, appelait les lauréats afin de leur remettre une plante et un bon d'achat



pour leurs plantations prochaines. Dans la rubrique façade fleurie a été distingué Claude Demaille. Dans la catégorie balcons fleuris : André Armanet et Hippolyte Joannin et dans la catégorie

jardins fleuris : Henri Bellet, Jean Crétonin, Jean Reynaud, Jean Goy, Colette Mallein, Guy Hyver, Jacques Barbet, Didier Bonnefoi, Alphonse Torras, André Bėjuis, Pascal Terry et Laurent Chartrain.

Des initiatives multiples pour le Téléthon



Cette édition 2013 du Téléthon a vu une multitude d'initiatives proposées par les associations de la commune. On retrouvait celles qui depuis plusieurs années tiennent le haut du pavé, comme les parcours proposés par l'Amicale de Golfeurs, ou la randonnée pédestre couronnée

par le repas convivial proposé par le CSN dans la salle d'animation du Stade des Múriers et qui a rassemblé plus de cent cinquante convives dans la bonne humeur.

Mais d'autres associations s'étaient jointes pour la première fois, comme l'Espoir Gymnique

qui proposait des parcours sur les agrès et des crêpes et le basket qui avait casé des animations entre les matches.

Notons l'excellente participation à la rando qui réunit près de cent

personnes qui s'élançèrent sur les chemins balisés de la CAPI et qui apprécient deux histoires contées par Brigitte Pradier sur le parcours ensoleillé tandis que les plus sportifs parcouraient le même itinéraire au pas de course sous l'impulsion des joggeurs de Nivolas.



Captage d'une source malvenue

Habituellement, on dit que c'est une richesse d'avoir une source, mais dans le cas de celle qui est apparue dans la vie étroite, on ne peut pas dire qu'elle satisfasse les riverains, qui du coup étaient obligés de « bricoler » des ponts pour rentrer chez eux à pied sec.

En effet, avec l'abondance des précipitations de janvier et février, les nappes de la mollasse se sont mises en charge et on voit apparaître des sources un peu partout, en particulier au pied des coteaux. Certaines disparaissent au bout de quelques jours, il suffit donc de prendre un peu patience en attendant que le problème soit réglé par tarissement.

Dans la vie étroite, au quartier de Ruffieu, la source qui jaillissait au

milieu du chemin ne manifestait aucun signe d'épuisement, on peut même dire qu'elle embellissait à mesure que les jours passaient. Il fallait donc trouver une solution. La commune a fait appel à l'entreprise Fasson de Meyrié qui a su trouver une veine de graviers une cinquantaine de mètres en contrebas, afin que cette eau rejoigne la nappe fluvio glaciaire de la vallée de la Bourbre



Commémoration du 19 mars 1962



Rivières et ruisseaux en crue

Certes nous ne sommes pas en Bretagne et la situation n'est pas de même nature, pourtant, avec les terrains saturés par les pluies importantes du mois de décembre, les rivières et les ruisseaux ont réagi à la première pluie continue. Le niveau de l'Agny a ainsi monté de près d'un mètre. Les ruisseaux de Bussin, comme de la Combe de Vé ne sont pas en reste. Ce dernier a, comme à son habitude franchi la rue de la Liberté, au droit de Courbarant. Celui de Bussin qui coule derrière le gymnase a bien failli obstruer l'avaloir où il prend son cheminement souterrain.



On peut constater que les travaux d'entretien des berges réalisés régulièrement par l'équipe de rivière du Syndicat de la Bourbre, tout comme les aménagements réalisés par la commune ces dernières années ont permis à la crue de passer. Souhaitons qu'on ne voit pas d'autres épisodes pluvieux s'éterniser, car on serait vite en difficulté.



Le Foyer est accessible aux handicapés

Après la salle des fêtes, l'église et l'école maternelle c'est au tour de Foyer Municipal d'être mis aux normes d'accessibilité des handicapés. «Deux salles étant à l'étage, le Conseil Municipal avait pris la décision de ne pas s'en occuper pour le moment et de traiter l'accessibilité du rez de chaussée qui est la partie qui reçoit du public.» précise Michel Rival. Le Cabinet Piccoli qui avait établi le diagnostic d'accessibilité a été chargé du suivi des travaux. Il s'est agi d'élargir les portes d'entrée des différentes salles, d'aménager des toilettes handicapées, d'aménager le bar pour le rendre accessible. Il reste encore à matérialiser la place handicapée à l'extérieur et de ramener le seuil à une dimension franchissable par toute personne à mobilité réduite. Ces deux aménagements seront réalisés dès que le temps le permettra. Le Conseil Municipal a décidé de profiter de l'occasion pour aménager deux douches, car le dojo est de plus en plus utilisé pour des activités sportives ainsi que pour mettre aux normes l'alarme incendie.

Le Foyer pourra désormais être proposé à la location pour des manifestations à caractère familial lorsqu'il s'agit d'accueillir une personne à mobilité réduite, personne âgée ou handicapée, car la Salle Pour Tous réservée à cet usage étant à l'étage, il est très difficile de la rendre accessible. Le Foyer restera malgré tout prioritairement réservé aux associations.

Pour la propreté de la nature

Beaucoup d'amoureux de la nature avaient répondu à l'appel national et à celui de la municipalité pour partir sur les chemins et sentiers de la commune à la chasse aux déchets abandonnés. Un constat s'impose, c'est qu'au fil des années, on trouve moins de « monstres » déposés le long des chemins, on peut même dire que les chemins parcourus seulement par les piétons restent propres d'une année sur l'autre. On ne peut pas en dire autant des chemins accessibles aux voitures et des abords des établissements qui reçoivent beaucoup de public. En effet sur les dix équipes qui se sont réparties les différents secteurs de la commune, certaines ont à peine rempli un sac poubelle en plusieurs kilomètres, mais d'autres ont laissé plus dix sacs de canettes, de bouteilles et autres cartons de Mac Do qui ont été collectés le lundi par les employés des services techniques de la commune.

Un appel est à nouveau lancé à tous : «profitez de la nature et gardez vos détritrus pour les mettre à la poubelle en arrivant» rappelle Michel Rival, le maire.



Poursuite du changement des fenêtres

A l'école de Boussieu, depuis plusieurs années, une classe par an voit la rénovation de ses fenêtres afin d'améliorer le confort d'hiver, d'une part, avec des menuiseries plus isolantes, mais également le confort d'été

avec des volets roulants qui remplacent les stores devenus peu efficaces.

Jean Marc Demaison est en action et les élèves trouveront leur classe rajeunie à la rentrée.



Rando dans la nature

Dimanche 11 mai à partir de 7h30

Foyer Municipal

Un nouveau bureau à l'Amicale des donneurs de sang

En ouvrant l'assemblée générale de l'amicale, Janine Gallin-Martel, la présidente, retraçait ces treize années passées à la tête de l'association, alors qu'elle avait accepté de prendre provisoirement la présidence à la suite d'Éliane Maréchal. «Treize ans après, je suis toujours là, il est temps de passer le flambeau, car j'ai de nouvelles responsabilités dans mon travail, à la mairie et dans ma vie familiale» affirmait-elle pour décider des volontaires.

Un appel entendu, puisque depuis plusieurs années déjà, la présidente était bien épaulée par Alain Guerrier, par Jocelyne Faure et par Maguy Jacquet. C'est donc tout naturellement cette équipe qui prend la suite. Président : Alain Guerrier, vice-président : Roger Drogoz, Trésorier : Jean-Louis Gallin-Martel, Secrétaire : Jocelyne Faure, membre du bureau : Maguy Jacquet.

Alain Guerrier affirmait le rôle irremplaçable d'une amicale de



donneurs de sang qui a pour objectif de contribuer à sauver des vies humaines et de maintenir le caractère bénévole

et volontaire des collectes. Rien ne peut remplacer les collectes de sang en France.»

Merci aux donneurs de sang

Avec 68 personnes qui se sont présentées pour donner leur

sang, dont 4 nouveaux donneurs, l'Amicale des donneurs de sang



renoue avec la tradition des belles collectes. « Cela permet d'apporter notre contribution aux soins des malades qui ont

besoin de produits sanguins, précise le trésorier, Alain Guerrier.

Don du sang - Mardi 22 juillet de 16h45 à 19h15 - A la Salle des Fêtes

Récitals Brigitte Gonin-Chanut

Eglise de Vermelle

samedi 24 mai à 20h30

(Chopin, Liszt, Rachmaninov, Debussy)

Dimanche 25 Mai à 17h00

(Voyages improvisés au cœur de la musique de Schubert)

Bouchées aux noix

Ingrédients :

300g de noix hachées fin (noisettes, amandes ou noix de coco)

300g de sucre - 3 œufs

Préchauffer le four à 200°.

Dans un saladier, mélanger le tout en une pâte épaisse.

Sur une plaque à pâtisserie ou sur une plaque à petits moules bien beurrés, mettre des cuillerées à café de pâte.

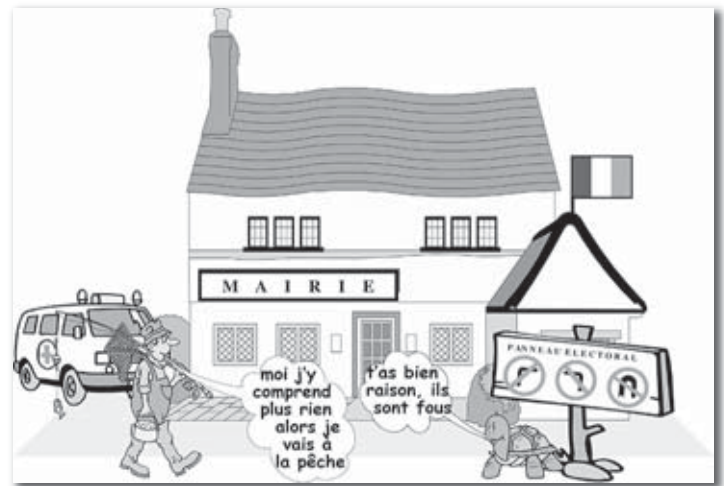
Ramener la four à 180° et laisser cuire jusqu'à ce que les bouchées soient bien dorées (environ 10 minutes).



Ca y est ! Les sondeurs ont sondé, les votants ont voté, les abstentionnistes eux sont allés pêcher, les indécis ont voté blanc ou nul, les assesseurs ont surveillé, les scrutateurs ont dépouillé, les commentateurs ont commenté. Enfin bref, les élections municipales sont terminées. Les vainqueurs ont paradé, et les vaincus ont rangé leurs vestes au « dressing des illusions perdues » en espérant que la prochaine fois ils n'auront pas encore à utiliser de l'anti-mites. Six ans, c'est long, et pendant ce temps, sans naphthaline, « les petites bêtes » sont bien capables de manger l'intégralité du vêtement !... La bonne nouvelle dans tout cela, c'est que le TUN peut réparer. En effet, notre petit TUN n'avait plus droit de cité pendant la période électorale. Interdit le « vilain petit canard », des fois qu'il aurait faussé le résultat des élections ! Allez savoir, on ne sait jamais !... Mais légaliste, le petit TUN a respecté l'interdit, et c'est tout en son honneur.

Rien de nouveau sous notre beau ciel de France, les élections quelles qu'elles soient sont toujours « une tranche de vie » particulière, la démocratie portée à son paroxysme. La campagne électorale, qui n'a plus de « campagne » que le nom, tant elle porte en elle, au lieu d'évoquer l'air pur de nos belles contrées, tous les germes de la pire des pollutions. Affaires en tous genres, coups tordus, écoutes téléphoniques, fouilles nauséabondes dans la vie privée, accusations gratuites, insinuations... Tout y passe, pourvu qu'on salisse le camp d'en face. La démocratie portée à son paroxysme vous dis-je ! Il semble même que plus ça va, pire c'est, à moins que ce ne soit qu'une impression. Allez vous étonner dans ces conditions que le parti des « pêcheurs à la ligne » gagne les jours d'élections de plus en plus d'adhérents. C'est les poissons qui ne sont pas contents ces jours là, et attendez-vous qu'un de ces quatre matins, ils manifestent en remontant l'Agny avec pancartes et banderoles. On voit tellement de choses insolites de nos jours, il n'y aurait rien d'étonnant !...

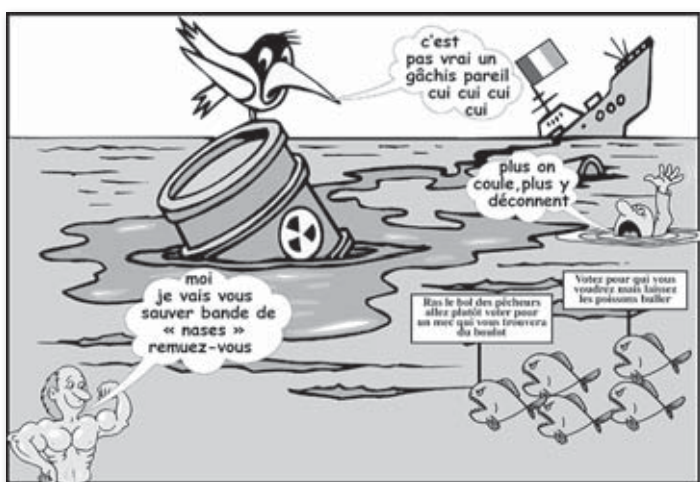
Côté résultats, l'incontournable balancier qui oscille perpétuellement de droite à gauche et de gauche à droite en passant par le centre et les extrêmes, n'a pas dérogé à la règle. Pan ! sur les doigts des partis au pouvoir, c'est devenu « un classique ». La gifle est plus ou moins violente, mais elle est toujours là, présente, insidieuse, telle l'épée de Damoclès suspendue au dessus des têtes par un crin de cheval. Cette épée, les jours d'élections tombe de plus ou moins haut lorsque le crin se rompt. Comme chacun le sait, la vitesse étant proportionnelle à la hauteur de chute, les « dégâts » causés sont plus ou moins importants. Force est de constater qu'elle est tombée cette fois d'une hauteur respectable !... Elle a même engendré des dommages collatéraux au delà des communes. Notre premier ministre a été décapité, et nos ministres « hachés menu », excusez du peu !... Dans ces cas là, nos grands décideurs n'ont que deux



solutions : soit « on prend les mêmes et on recommence », soit « on en prend d'autres et on continue ». C'est classique en politique ! Il semble qu'ils aient décidé de combiner un peu les deux options, à savoir : « on prend presque les mêmes, et on recommence à continuer » (ou on continue à recommencer), vous avez le choix !...

Il est cependant facile de prévoir que tout continuera comme avant, comme c'est le cas depuis longtemps. Existe-t-il l'homme providentiel qui en faisant « abracadabra » ou en utilisant une potion magique, sera capable d'inverser de façon significative et surtout durablement la courbe du chômage ? Si c'est le cas, il faut vite qu'il lève le doigt, et qu'il sorte des rangs, c'est urgent, l'avenir de la France en dépend. Comment voulez-vous que notre pays retrouve un soupçon de dynamisme industriel alors que depuis des décennies on « délocalise » à tour de bras nos industries les plus brillantes avec tout leur « savoir faire » ? Cela pour fabriquer à bas coût des produits qui reviennent en France sans aucun problème concurrencer les nôtres. Ce système crée par une espèce de réaction en chaîne, ou de spirale infernale, la mévente de nos produits et l'accélération des délocalisations. Il y a quand même un problème qu'on le veuille ou non. On a beau nous expliquer dans tous les sens que c'est normal, que c'est bien pour notre pouvoir d'achat, que c'est à nous de nous adapter, qu'à terme on sera tous gagnants. Le français moyen a quand même du mal à comprendre. Sauf à connaître la formule pour « résoudre la quadrature du cercle », il paraît évident que la seule solution consiste à aligner le coût du travail, cause de tous nos maux, les avantages sociaux, et les prestations sociales en France, sur ceux de nos « marchands délocalisés ». Sommes-nous prêts à le faire ? Malheureusement (ou heureusement) non. Alors, le français moyen tourne en rond, il est déboussolé, il essaie les uns, puis les autres, ou bien, il est dégoûté et il ne vote plus. Pour « limiter la casse », on brade nos derniers fleurons industriels à des investisseurs étrangers qui sous prétexte de les sauver, « dégraissent » massivement les effectifs. Et puis voilà même qu'on ressort du placard à balais le « SMIC jeune », vous voyez, ça commence l'alignement par le bas. Ca nous prépare un bel avenir !

Si vous êtes cet homme ou cette femme providentiel, manifestez-vous très vite. Après tout, pourquoi ne serait-t'il (t'elle) pas de Nivolas-Vermelle. Nous ne devons pas être plus bête que les autres !... En attendant, le printemps est arrivé, les fleurs reflorissent, les oiseaux chantent et cela contribue à faire oublier les difficultés et les souffrances. Tout va donc continuer comme avant jusqu'aux prochaines élections ou on vous dira une nouvelle fois : « aux urnes citoyens » ! Et en avant les sondeurs, les votants, les abstentionnistes, les indécis, les assesseurs...



Sainte Barbe chez les pompiers

Le corps de Nivolas-Vermelle était réuni récemment à l'occasion de la Sainte Barbe, en présence du Colonel Manin de la Direction Départementale du SDIS, du Capitaine Neyret, commandant le groupement de Bourgoin-Jallieu et de délégations des casernes voisines. Le Lieutenant Pierre Goyet, commandant le corps local, entouré de deux anciens chefs de corps, le Capitaine André Yvrard et l'Adjudant Tonin Goyet ainsi que du Médecin Capitaine Honoraire Pierre Fouletier, dressait le bilan des interventions des sapeurs pompiers au cours de l'année écoulée. Si le nombre d'interventions est équivalent à celui de l'an dernier, avec une très grande majorité des interventions pour des secours aux personnes, il rappelait que le Centre de Secours intervient désormais en premier appel sur 7 communes et qu'il a été appelé,

à de nombreuses reprises en appui sur Bourgoin-Jallieu. Il annonçait une bonne nouvelle à la section rassemblée, à savoir que les travaux d'aménagement des sanitaires permettant la mixité des équipes dans de bonnes conditions sont programmés pour l'année 2014.

Le Colonel, félicitant le corps pour son efficacité, soulignait la complémentarité indispensable entre les professionnels et les volontaires.

Un thème que reprenait, le maire, Michel Rival, intervenant également au nom de Jean-Luc Faure, maire d'Éclose et de Daniel



Gaude, maire de Chateavillain, et soulignant le très gros effort de formation effectué par le Centre, auprès d'un nombre important de nouveaux volontaires afin que tous soient au niveau de technicité nécessaire pour mener à bien les interventions.

La cérémonie se terminait par la remise des galons d'adjudant à Xavier Vitry et de sergent à Albert De Sousa, Pierre Chevallier, Guy Fréchet et Georges Prinnet.

Du boudin avec les pompiers

Renouant avec une tradition qui avait été délaissée pendant de nombreuses années, les pompiers se sont lancés dans la préparation du boudin à la chaudière. Un met très apprécié quand il sort fumant du chaudron aussi, le soleil aidant, la foule a répondu présent pour venir participer à la dégustation.

Le président de l'Amicale, Pierre Chevallier tout comme le chef de corps, le lieutenant Pierre Goyet montraient leur satisfaction de cette belle réussite.



De l'or pour André et Colette Semanas

Quand les Semanas et les Bron se rassemblent pour une réunion de famille, cela fait du monde. Venus de Sérézin de la Tour, de Nivolas-Vermelle et des environs, ils étaient presque tous là pour fêter dignement les cinquante ans de mariage d'André et de Colette.

C'est en effet le 7 mars 1964 qu'ils se sont mariés à Sérézin de la Tour. André raconte avec une pointe d'humour, qu'ils étaient voisins et qu'il n'y avait qu'une haie à traverser, ce qu'il n'hésitait pas à faire pour rejoindre Colette.

Quatre enfants sont venus égayer leur foyer : Béatrice, Philippe, Nathalie et Noëlle, mais le malheur est venu frapper à leur



porte avec le décès de Béatrice et de son fiancé Patrick, dans un dramatique accident de la route en 1986. Aujourd'hui, trois petits enfants profitent sans

retenue d'un papy et d'une mamie qui coulent des jours tranquilles à la retraite. Rappelons qu'André et Colette ont terminé leur carrière comme gardiens

à l'OPAC, très appréciés des locataires et qu'André vient d'accomplir quatre mandats de conseiller municipal à Nivolas-Vermelle.

les entreprises et services locaux

BEAUTY-LYS



Si la carrière de Véronique Sermet s'est toujours approchée des milieux artistiques, en particulier dans son métier de départ qui était décoratrice étalagiste, elle a pris depuis quelques temps la décision de monter sa propre entreprise, en associant à une onglerie, tous les soins du corps et du visage.

« Beauty-lys, avec une palette de soins pour les ongles, de modelages relaxants, de soins du corps et du visage, vous fera rentrer dans un univers de calme et de volupté. »

Pour se préparer à cette reconversion, Véronique a suivi des formations qualifiantes de styliste ongulière et de modelage appelé plus communément (massage) avec un organisme de formation lyonnais.

Le titre de l'entreprise est simple à comprendre, être belle, belle jusqu'au bout des ongles, en référence à une des plus belles fleurs, le lys.

Un très agréable salon de travail a été installé dans la maison afin de passer un moment de détente et de calme.

Pour les ongles, une séance dure en moyenne deux heures pour les deux mains.

Pour les modelages, toute une panoplie est proposée : des massages complets du corps, des massages relaxants, des massages amincissants, des massages des pieds, accompagnés pour chacun des huiles essentielles relaxantes ou tonifiantes propres à chaque situation.

Pour aller plus loin, dans les soins du corps et du visage, Véronique s'est associé le soutien d'une esthéticienne, Charlotte.

Véronique propose également d'intervenir à domicile, c'est pourquoi vous pourrez la rencontrer dans sa fiat décorée aux couleurs de Beauty-lys

Beauty-lys

393 bis, rue des Plattières - Ruffieu
38300 Nivolas-Vermelle
Tel 07 71 10 59 22

LE PRÊT À FAÇONNER

UN CAFÉ-COUTURE

Un café-couture, c'est un concept nouveau bâti sur le modèle du cyber-café. Dans une ambiance détendue, vous allez pouvoir trouver tout ce que vous cherchez autour de la couture, les machines, bien sûr que vous n'avez peut-être pas à la maison, mais également la compétence technique et le conseil d'une professionnelle.

Si vous avez une machine à coudre, vous pouvez l'amener et vous trouverez, sur place, en location à l'heure, des machines que vous n'avez sûrement pas comme une surjeteuse, une brodeuse ou une ourleuse...de quoi faire rapidement les ourlets sur lesquels vous allez passer des heures à la main.

Il suffit de pousser la porte pour découvrir tout ce que « le prêt à façonner » peut vous proposer.

D'abord de la retouche pour les vêtements féminin ou masculin ou encore les vêtements d'enfant, des retouches impeccables faites par des mains expertes.

Sont proposés également des cours de couture, depuis le programme de base, jusqu'à l'utilisation de la machine en passant par l'élaboration de patrons pour des créations sur mesure.

Et pour ceux et celles qui ont envie de se faire plaisir, des ateliers thématiques : création de bijoux, de sets de table, de paniers, création de décorations de la maison ou de la table, des souvenirs pour un enterrement de vie de jeune fille ou de garçon, ou un anniversaire, création de costumes pour le carnaval ou un autre événement, transformation et relooking de vêtements, personnalisation ou



customisation pour être original(e) dans diverses circonstances.

En complément, de la petite mercerie pour accompagner ces créations.

Laurence Sonnevile fourmille d'idées appuyées sur une solide expérience puisqu'après un BTS de modélisme/patronage, elle a travaillé pour les 3 Suisses, pour Alain Manoukian ou encore pour Go Sport. Une décision de se mettre à son compte que Laurence Sonnevile a démarré chez elle, mais la maison est vite devenue trop petite, d'où l'idée d'ouvrir ce café-couture à Nivolas.

Le Prêt à Façonner

2824 RD 1085

38300 Nivolas-Vermelle

Tel 09 84 25 74 21 – 06 16 79 84 98

mail : contact@pretafaconner.com

site : www.pretafaconner.com

facebook :

www.facebook.com/pretafaconner

Horaires : Lundi de 14h00 à 19h00.

Mardi, mercredi, jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. Vendredi, samedi : non-stop de 10h00 à 19h00.

Exposition :

De la vigne au vin, toute une histoire

Du 7 juin au 27 juillet 2014 - à l'église de Vermelle

**LA VIGNE ET LE VIN
EN FÊTE ET EN MUSIQUE**

Défilés avec la Confrérie des Echals Dauphinois

le 7 juin à 18h - à l'église de Vermelle

les entreprises et services locaux

MAUD FONTANA - OSTÉOPATHE D.O.



Maud Fontana a partagé son temps entre le nord-Isère et Lyon, ce qui explique qu'elle a recherché...et trouvé une implantation à Nivolas-Vermelle.

Ce qui a motivé sa décision, c'est bien sûr, la volonté de s'implanter dans cette région, et le fait qu'il existe déjà à Nivolas, toute une palette de réponses dans le domaine médical et paramédical, tout comme la possibilité d'avoir du stationnement gratuit et disponible à proximité.

Dans un local très agréable, transformé par son conjoint qui travaille dans le bâtiment, elle vient donc d'ouvrir son cabinet d'ostéopathie.

Après des études générales et un diplôme d'ostéopathe couronnant six ans d'études à l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lyon, parallèlement à son activité, elle poursuit deux spécialisations complémentaires

dans le domaine de la périnatalité et dans celui de la gériatrie, gérontologie. Il faut dire qu'elle a déjà à son actif une formation complémentaire dans le domaine de l'ostéopathie crânienne, un domaine où les pratiquants sont sans doute moins rares qu'il y a une vingtaine d'années, mais qui n'est pas encore pratiquée par tous, alors qu'elle peut apporter de nettes améliorations dans les troubles de l'équilibre, les vertiges etc...

Récemment, elle a reçu les élus de la municipalité, les commerçants et des patients autour du verre de la crémaillère.

Maud Fontana
Ostéopathe D.O.
42, Allée Gabriel Pellet
Centre Commercial du Village
38300 Nivolas-Vermelle
Tel 06 43 61 85 38
maud.fontana@live.fr
http://www.osteopathe-maudfontana.fr/

UN AUDIOPROTHÉSISTE À NIVOLAS

En passant dans un local plus grand, Véronique Durand a pu réserver un espace réservé aux prothèses auditives, car aujourd'hui, les malentendants de notre secteur sont obligés de se rendre sur Bourgoin-Jallieu.

Nous avons rencontré Fabrice Peyrat dans la cabine insonorisée qui a été aménagée pour recevoir dans de bonnes conditions les personnes malentendantes.

Souriant, proche des gens, malentendant lui-même, il est à l'écoute de ces difficultés et cela lui permet de comprendre les problèmes que rencontrent les personnes atteintes d'une baisse d'audition dans leurs relations familiales ou de travail et de les conseiller.

Fabrice Peyrat propose d'abord un test d'audition, un dépistage auditif qui permet de détecter les problèmes éventuels et d'orienter alors la personne vers un ORL qui pourra lui délivrer une ordonnance. Ensuite, pour se rendre compte si on peut s'adapter à l'appareil, il propose un prêt d'un appareil auditif pour un essai gratuit, et au bout de l'essai, il va faire une proposition adaptée avec la mise au point de l'appareil choisi.



Sa permanence étant chaque semaine, le mardi après-midi, il peut alors suivre la personne et proposer la maintenance et l'entretien régulier de l'appareil, afin que celui-ci soit toujours réglé d'une façon optimum.

Diplômé du master audiologie et trouble du langage, Fabrice Peyrat propose également des actions contre les troubles du langage et le traitement des acouphènes. Il a choisi d'exercer sa profession en indépendant en ouvrant son magasin depuis plus de treize ans à Chassieu et aujourd'hui sera présent une demi-journée par semaine à Nivolas-Optique qui se charge de prendre les rendez-vous.

Contact :
fabricepeyrat@yahoo.fr
Tel : 04 74 80 20 04

Mots Croisés n°104

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3										■
4						■			■	
5			■		■					
6		■								
7							■			
8						■				■
9				■						
10						■				

Horizontalement

- 1/ Établissements religieux
- 2/ Fruit sec - Mauvais héritage
- 3/ Sortent tout noirs des conduits
- 4/ Bon pour la forme
Petit étui
- 5/ Héros de B. Brecht
Raturé
- 6/ Champignon
- 7/ Mis à part - Bernés
- 8/ On y célébrait des sacrifices
Canton suisse
- 9/ Vert, blanc, rouge du poète
Explose
- 10/ Produit espagnol - posée

(Solution p. 20)

Verticalement

- 1/ Mammifères à poche
- 2/ Cousin de la girafe
Créée souvent par le sport
- 3/ Capitaine de fiction
diviser un terrain
- 4/ Hors code
- 5/ Hume - Érudits
- 6/ Diplôme universitaire
- 7/ Examina - Engin volant
- 8/ Serai moins dense
- 9/ Légumineuses
On les trouve surtout sur les arbres
- 10/ Réfléchi
Petits socles pour jouer
Préposition

Mardi 16h-18h - Mercredi 14h-18h
(fermé pendant les vacances scolaires)
Jeudi 16h-18h - Samedi 10h-12h

En ce début d'année 2014, une large sélection de nouveautés vous est proposée à la bibliothèque. Voici ci-dessous quelques auteurs dont le récit ne vous laissera pas indifférent et vous fera passer un très agréable moment :

- **La maison atlantique de Philippe Besson** : Le père, homme à femmes, impose à son fils de 18 ans de passer ses vacances avec lui dans leur maison de vacances. Cette même maison où la mère du garçon s'est tuée 2 ans plus tôt. La tension monte peu à peu entre le père et le fils jusqu'à l'issue fatale.
- **Réparer les vivants de Maylis de Kerangal** : De retour d'une session de surf dans le pays de Caux, trois lycéens sont victimes d'un accident sur la route qui les ramène au Havre. Simon, blessé à la tête, est déclaré en état de mort cérébrale. Ses parents ayant autorisé le don d'organes, le récit suit alors le parcours de son cœur et les étapes d'une transplantation qui bouleverse de nombreuses existences. Ce livre a obtenu le Prix RTL 2014.
- **L'aquarelliste de Beatrice Masini** : A la manière de Jane Austen, l'auteur nous raconte l'histoire de Bianca, jeune peintre surdouée et qui au XIX^{ème} siècle va partir d'Angleterre pour aller en Italie : Un poète célèbre, issu d'une riche famille milanaise et féru d'horticulture, lui demande la réalisation d'un catalogue illustré sur la flore de son domaine. Bianca va beaucoup apprendre au contact de

cette famille et c'est une adulte qui repartira au bout d'un an. Superbe écriture...

- **Xenia de Gérard Mordillat** : Xenia, c'est l'histoire de deux femmes, de deux héroïnes invisibles, de celles que l'on croise tous les jours sans les voir, des femmes de ménage, des caissières, des vendeuses. C'est un face-à-face avec la précarité. Quand Xenia se retrouve sans travail, Blandine réussit à la faire embaucher au supermarché, à ses côtés. Mais un jour, Blandine est menacée de licenciement. C'est alors au tour de Xenia de lui venir en aide. Xenia, c'est une histoire d'amitié, de rébellion, de solidarité. Un roman fort et plein d'espérance.
- **Le chardonnet de Donna Tartt** : Un policier comme on les aime : à la fois roman d'initiation à la Dickens et thriller éminemment moderne, fouillant les angoisses, les peurs et les vices : Qui est Theo ? Que lui est-il arrivé à New York pour qu'il soit aujourd'hui cloîtré dans une chambre d'hôtel à Amsterdam comme une bête traquée ? Qu'est devenu le jeune garçon de treize ans qui visitait des musées avec sa mère et menait une vie de collégien ordinaire ? D'où vient cette toile de maître, le Chardonnet, qu'il transporte partout avec lui ? Les réponses ne sont pas forcément celles que l'on attend...
- **Rédemption de Matt Lennox** : Après dix-sept années passées dans une prison de haute sécurité, Leland King revient dans sa ville natale de l'Ontario, où sa mère est en train de mourir. Quel crime a-t-il commis pour avoir été aussi longtemps privé de liberté ? Pete, son neveu, né pendant sa détention, l'ignore

et ne s'en soucie guère... Mais il faudra bien un jour ou l'autre, que Pete affronte la terrible vérité.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la compagnie «Anoukis» pour un spectacle «De larmes et de sang». Ce poème écrit par Papusza, une tsigane d'origine roumaine, raconte les persécutions dont furent victimes les tsiganes pendant la seconde guerre mondiale. Les élèves de CM2 ont eu la primeur de ce spectacle puisque la seconde guerre mondiale est au programme de leur dernière année de primaire. C'est un texte très émouvant, lu par une actrice qui s'accompagne d'une harpe et utilise des marionnettes en jeu d'ombre. Les enfants ont beaucoup apprécié ce spectacle et les questions ont été nombreuses à la fin de celui-ci.

Un atelier « marionnettes » sera mis en place par la troupe d'Anoukis pour les élèves de Mme Huillier durant le mois d'avril. Si vous voulez en apprendre plus sur ce peuple méconnu, venez emprunter les documents prêtés par la S.L.P. sur la culture tsigane.

Madame Roche nous fait le plaisir d'exposer à nouveau ses œuvres à la bibliothèque du 1^{er} au 30 avril 2014. Cette année, beaucoup de tableaux sur toile et plexi associés. La peinture utilisée est la même que pour le verre et les effets sont étonnants. Elle vous accueille aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Nous vous rappelons que l'inscription annuelle est de 5€ par famille (8€ pour les communes avoisinantes) : Avec une carte nominative pour chaque membre de la famille, vous aurez de grands plaisirs pour un petit prix ...

L'atelier à portraits du XIX^e siècle

Claude Tauleigne, photographe et découvreur de génie est membre du groupe «Noir d'Argent», un titre qui en dit long sur l'attachement de ces photographes à explorer les richesses de la photo argentine. Non pas que la photo numérique soit à bannir, mais la photo traditionnelle avec les sels d'argent permet tant de

recherches et de découvertes qu'elle continue à enthousiasmer ce groupe plein de talents, mais qui ne se «prend pas la tête», pour reprendre l'expression populaire.

Claude Tauleigne a décidé d'aller plus loin encore dans l'histoire de la photo et il a décidé de reprendre la technique du collodion humide qui a permis



à la photo de faire un grand pas au milieu du 19^{ème} siècle et qui a fait fureur vers 1860. Lors du vernissage, les questions ne manquèrent pas de fuser, et Claude Tauleigne sut décomposer les différentes étapes de

ses créations qui permettent une très grande richesse des gris. Des portraits où les effets de matière de la gélatine créent des résultats tout à fait inattendus.

L'atelier d'écriture

L'atelier d'écriture de la bibliothèque de Nivolas participe à l'exposition :
«**Autour des couleurs de Stendhal, rouge, noir, rose, vert et parme** »,
organisée par l'association «Brangues, village de littérature».

« [...] avec le Rouge et le Noir j'ai stigmatisé les hiérarchies sociales en ne voyant pas les couleurs mais les fonctions symbolisées par ces couleurs [...] » (Stendhal – Souvenir d'égotisme.)

A travers ses voyages et ses rencontres, Stendhal a développé une sensibilité à la lumière. Les paysages italiens, l'architecture, les couleurs, lui servent de cadre à la plupart de ses romans. Les couleurs influencent sa création littéraire et il les utilise même pour certains titres.

**L'exposition sera ouverte
du samedi 12 avril au 31 août 2014
à l'Espace d'expositions de Brangues.**

Parmi l'exposition plastique des œuvres de peintres, de plasticiens, de tapissières, d'artiste filaire, de photographes, de céramistes....

l'atelier de Nivolas présentera ses tourniquets de textes hauts en couleur...



*Sous la lune qui repousse le noir
La trame du mensonge s'éraïlle
Sous le noir qui griffe les allées
Les ombres craquantes rongent les ifs
Trame violette ou garance peut-être
Au détour du chemin
Noir tissu des peurs
Les amants s'enfuient
Tout se creuse*

Geneviève

Les «écrivains» de L'ATELIER D'ECRITURE

de la bibliothèque partageront leurs textes, écrits tout au long de cette saison lors de «l'apéro-lecture», à la bibliothèque de Nivolas.

SAMEDI 14 JUIN

à partir de 11h00

Du bon théâtre amateur avec la troupe de Châtonnay

«Les fleurs du bal» est la dernière création de Christian Ejarque qui préside aux destinées de cette compagnie amateur depuis une trentaine d'années. Les spectateurs nivolsiens ont pu découvrir une troupe cohérente, bien rodée tenant la scène pendant plus de deux heures dans une pièce où alternent des moments d'humour avec des moments de sentiments intenses, comme il s'en passe dans toutes les familles. En fait, la pièce tourne autour des relations père, mère, enfants dans une famille à la fois courante dans ses relations internes et peut-être un peu particulière par ses liens avec le monde. Mais si Christian Ejarque convoque l'antisémitisme, les

séquelles encore présentes de la dernière guerre et du nazisme, les relations entre chrétiens, juifs et musulmans, la découverte par le père de l'homosexualité de son fils, c'est bien pour nous montrer que nous sommes tous dans ce monde compliqué et qu'il faut vivre ensemble avec nos différences. Une véritable proclamation de la foi dans l'homme clamée par Marcelline (petite fille juive cachée pendant la guerre par une famille française et qui revient d'Allemagne) puis par Maryline (fille de la famille) qui aide son père à admettre son fiancé juif et l'homosexualité de son fils. Un véritable hymne à la tolérance. Du théâtre amateur branché sur le monde.



Improvisations théâtrales dans tous les registres



Les nivolsiens ont pu assister à une forme de théâtre spontané sortant des sentiers battus. Avec une présentation sous la forme d'un match, l'équipe de la Libjdo de Bourgoin-Jallieu, composée de cinq comédiens a affronté pendant deux heures les Ours Molaires de Montpellier à la Salle des Fêtes pour le plus grand bonheur du public.

Des thèmes les plus inattendus conduisaient les comédiens à s'affronter dans des situations

le plus souvent cocasses. Bien sûr, si les thèmes faisaient la part belle à l'humour et au rire, le sentiment et le drame n'étaient pas absents des thèmes proposés.

Des enchaînements surprenants tout juste esquissés après quelques secondes de concertation se déroulaient sous l'œil impitoyable d'un arbitre qui pour la circonstance n'était autre que JF Costes, le président de l'Association Berjallienne.

Beau succès de la 36^{ème} exposition de peinture

Pour le dernier dimanche des vacances d'hiver, un soleil printanier avait incité les amateurs d'art à sortir de chez eux et pendant trois jours, la



Salle des Fêtes, transformée une fois de plus en salon de peinture, n'a pas désemploi. 72 peintres de l'ensemble du nord-Isère présentant 220 tableaux avaient répondu présents, offrant aux visiteurs une palette d'une rare diversité. Du coup, cette exposition co-organisée par l'ALEP Arts et Culture et la Municipalité s'inscrit dans les manifestations culturelles qui marquent notre région.

Graziella Bertola-Boudinaud, la présidente, lors du vernissage ne manquait pas de souligner

cet aspect exceptionnel de cette exposition, tout en rappelant les activités de l'association tout au long de l'année, depuis l'atelier théâtre, l'atelier peinture, l'atelier scrapbooking et les sorties culturelles qui intéressent un public beaucoup plus large que celui des adhérents de l'Alep. Fort à propos, elle évoquait les écrits de Jean Paulhan qui affirmait que si l'art n'est pas la reproduction de la nature, il nous permet de voir la nature avec un œil nouveau.



Michel Rival, le Maire, rappelait que la municipalité soutient tout le travail des associations mené dans le domaine culturel, sportif ou social, car ce sont les associations qui construisent du lien social dans une commune.



Colette Mallein, Trésorière de l'association donnait alors lecture du palmarès de cette 36^{ème} exposition. Prix d'excellence, Isabelle Groussol, prix de la Municipalité, Christiane Cécillon, Prix Georges Savary, Dominique Vin-Vauthier, Prix coup de cœur, Andrée Villemin, et trois

mentions à Carole Aubourg, Aimé Lapierre et Mica N'Guyen.

Les prix du public, à la fin de l'expo, ont été attribués : 1^{er} prix du public à Carole Aubourg, 2^{ème} prix du public à Gérard Cochard et Prix du jeune public à Raja Ragoucy.



Les Brahmans tombent

Avec le titre de leur dernier spectacle mené « tambour battant », Florence Voir et Laurent Brun affichent d'emblée le mode d'écriture de leurs chansons. Des chansons dans la plus pure tradition de la meilleure chanson française, pleines d'humour, pleines de tendresse et de poésie, mais également exprimant la révolte devant une société qui laisse sur la touche trop de gens du

peuple. Des textes intelligents qui vous font briller les neurones signés par Laurent Brun, tandis qu'au violoncelle ou au saxophone, deux instruments si proche de la voix humaine, Florence Voir dessine des arabesques dialoguant et renforçant des textes aux descriptions efficaces où chacun peut se reconnaître.

L'humain est le fond de chacune des chansons, non pour

larmoyer, ni pour s'apitoyer, mais pour vivre un vrai moment de bonheur. «Miséreux de la terre, faisons la fête au genre humain» clame Laurent Brun au détour d'une des chansons. Textes, musiques, mise en scène, équilibre des différents moments, en font un spectacle à la fois fort et sensible. L'Alep Arts et Culture a eu l'excellente idée de programmer ce spectacle et



pour ceux qui n'auraient pas eu la chance de le voir, on ne peut que leur conseiller de surveiller la prochaine prestation et de courir la voir.

Vermelle au rythme des Saisons...

Après une escale dans l'Égypte aux mille et un parfums, la petite église de Vermelle va vivre au rythme des saisons d'un savoir-faire tout aussi olfactif qu'imprégné de cette terre dauphinoise pleine de ressources. En effet, les vins des balmes dauphinoises apporteront leur nectar à une exposition généraliste « De la vigne au vin, toute une histoire... » De quoi encore susciter tous les sens du public. La présidente Suzanne Badin ne cache pas sa satisfaction de voir à nouveau les portes de

l'église s'ouvrir pour des événements tout aussi éclectiques qu'originaux alors que Patricia Tricoche, responsable de la programmation est toujours à la recherche d'idées nouvelles mettant en valeur le patrimoine, l'histoire et la culture. C'est avec 2 récitals de Brigitte Gonin Chanut que débutera la saison sous le signe des Impromptus de Schubert dans l'univers des salons viennois et une sélection des plus grands compositeurs. Place ensuite au patrimoine viticole avec l'exposition « De la vigne au vin, toute une histoire » qui aura pour invitée d'honneur la Confrérie des Echalas dauphinois, qui depuis plus de 15 ans apporte

son soutien au développement de la vitiviniculture iséroise et promeut ce qu'elle représente dans le domaine culturel, agronomique, artisanal et artistique. Quant aux viticulteurs des Balmes dauphinoises ils seront aussi sur le devant de la scène à la fois dans un reportage présenté durant l'exposition et lors d'une conférence sur « le renouveau d'un cépage isérois : le mèle de Bourgoin » animée par Nicolas Gonin œnologue et viticulteur bio à Saint Chef passionné par les vieux cépages isérois qui depuis 2009 réhabilite une quinzaine de ces cépages oubliés. Point d'orgue de cette

exposition estivale, la nuit des églises laissera ouvertes les portes de Vermelle jusqu'à 22h. Autre moment très attendu, la messe de l'Assomption qui rassemble de très nombreux fidèles. Enfin, l'association de protection de l'église de Vermelle profitera des traditionnelles journées européennes du patrimoine pour faire découvrir cette année son fonds d'ouvrages anciens. Un programme qui ne devrait pas manquer de saveur

A découvrir sur le site : www.les-saisons-de-vermelle.fr



Alep Arts et Culture

L'Alep Arts et culture vous propose
dimanche 15 juin 2014 :
Une escapade en COMBE DE SAVOIE

8h : Départ de la mairie de Nivolas-Vermelle

10h : Visite guidée de la cité médiévale de CONFLANS. Ancienne cité d'Alberville, Conflans, édifée sur un éperon rocheux abritait au 14ème siècle les maisons fortes de puissants seigneurs. Cette cité, truffée de petites rues, d'échoppes colorées, d'anciennes fontaines a su conserver intacts ses maisons, son enceinte et son château restauré au 16ème siècle.

12h : Déjeuner au restaurant à Alberville

14h30 : Visite guidée du château de MIOLANS ; Perchée à 550 m sur un éperon rocheux qui domine la Combe de Savoie, la forteresse du château de Miolans est un site classé depuis 1944.

16h30 : Visite de la cave d'un vigneron récoltant, sur les coteaux de la Combe de Savoie. Dégustation de vins du domaine en fin de visite.

18h : Retour vers Nivolas-Vermelle.



Les ateliers théâtre enfants et ados et adultes présenteront le fruit de leur travail au cours d'une représentation
lundi 23 juin 2014 à 20h30

Les enfants joueront " Madame LUPTON" de Michael BEDIANT.

Si une enseignante extra terrestre arrive dans la classe, comment les enfants vont-ils l'accueillir ? Cette pièce traite de la difficulté à se confronter à la différence de l'autre avec beaucoup d'humour.

Les adultes présenteront "DERNIERE VOLONTE" de Noël PIERCY.

Un chef d'entreprise meurt dans son fauteuil. Trois individus arrivent et lui expliquent, qu'il pourra avant de partir pour ... assister pendant trois jours à la "tristesse" de ses proches. Mais la douleur, quand il y a beaucoup d'argent à se partager ...

Malgré un sujet peu joyeux, les comédiens vous assurent de grands fou-rires !

Venez nombreux partager un grand moment de plaisir...

La participation demandée est de : 40€ par personne pour les adhérents de l'ALEP Arts et culture - 55€ par personne pour les non adhérents de l'ALEP Arts et culture - 35€ pour les enfants ou les étudiants

Ce tarif comprend le transport, les entrées, les visites commentées et le repas.

Les associations sportives

L'Espoir Gymnique

des résultats prometteurs

Pour la 1ère compétition individuelle des parcours B (12 ateliers de niveau 2) à l'Isle d'Abeau le 5 avril dernier, 7 filles de 7 à 8 ans ont obtenu une médaille.

Bravo aux filles et à leurs entraîneurs Anne-Sophie, Claire, Pauline et Solène.

Le 4 avril, également à l'Isle d'Abeau, avec

les entraîneurs Solène et Jérôme lors de la compétition des Mini Enchaînement Isère (MEI), les 2 équipes filles catégorie 7-8 ans sont arrivées 5ème et 6ème sur 16 équipes.

L'équipe fille catégorie 9-12 ans est arrivée 7ème sur 14. Les 7-10 ans garçons quant à eux ont fait une belle 2nd place.

Enfin l'équipe mixte avec 3 filles et 3 garçons en 7-10 ans a fini 4ème.

L'objectif de l'EGNV est de monter ses équipes de niveau, de ce fait les équipes engagées sont jeunes. Ce qui promet de bons résultats dans les années à venir.

En stage de gym

Les jeunes gymnastes de l'Espoir Gymnique se font un plaisir de consacrer une partie de leurs vacances à progresser dans leur sport favori. En effet, la gymnastique est une discipline exigeante et qui demande un travail patient d'entraînement afin de se sentir de mieux en mieux dans les différents exercices. Mais qu'on se rassure, ici pas de forçage, chacun avance à sa vitesse et Solenne sait présenter les progressions de façon ludique, d'autant que si les matinées sont consacrées à des ateliers de gymnastique, les séances de l'après-midi sont plutôt bâties à partir de jeux, sportifs, bien entendu, mais aussi d'expression.



La gym a régalé le marché

Dès le début de la matinée, une bonne odeur de diots au vin blanc réveillait les papilles des plus gourmands, les invitant à venir faire un tour du côté du stand de l'Espoir Gymnique installé au milieu de la place du marché. Et bien entendu, les clients n'ont pas manqué, que ce soit pour les diots, les frites ou le petit blanc, si bien qu'avant midi l'étal des gymnastes était vide.



Installation du nouveau praticable



Les niveaux 6 sont en demi finale

Les niveaux 6 ce sont les filles de 9 à 14 ans entraînées par Solenne.

Leur déplacement à Voreppe, le week-end dernier a été bénéfique. Candice, Julie, Lisa,

Elodie et Ludivine ont mis en application les conseils de leur entraîneur Solenne, ce qui leur a permis d'emporter une belle troisième place au classement par équipe. Le travail



méthodique d'entraînement, conforté par le stage des vacances d'hiver a été récompensé. Elle sont donc

sélectionnées pour les demi-finales régionales qui se dérouleront les 17 et 18 mai prochain, à Boën, dans la Loire.

Basket

Bilan de la saison Basket

Une saison assez flatteuse pour le club de Basket !

Les SFI sont encore en course pour la montée, puisque actuellement elles sont 1eres de leur poule. Elles effectuent une saison avec seulement 3 défaites. Une fin de saison sans défaite leur permettra d'accéder au niveau Pré-Nationale. Des difficultés au cours de la saison avec des descentes de filles de niveau supérieur mais le calendrier a tourné en la faveur des Nivolaisiennes.

Les SF2 officiellement premières de leur poule avec un parcours presque sans faute (une seule défaite à leur compte), participeront à la finale départementale afin de déterminer la meilleure équipe départementale au niveau Honneur. Les filles pourront donc progresser dès l'année prochaine en Promotion d'Excellence. Félicitations aux filles pour leur saison. Souhaitons-leur le meilleur pour l'année prochaine !

Les Seniors masculins étaient cette année, en entente avec le basket club de Ruy-Montceau.

Cela n'a pas été simple pour nos garçons, car cette équipe ne comptait que 6 joueurs et pour la plupart avec des emplois contraignants. Mais nous avons pu compter sur la présence de plusieurs joueurs Juniors de Ruy et on les en remercie.

Ils n'avaient pas non plus d'entraîneurs et s'autogérait pour les entraînements et les matchs ce qui n'est pas évident pour eux. Pour la saison prochaine nous sommes en train de voir si l'entente va être renouvelée et dans ce cas, nous mettrons tout en œuvre pour trouver un coach à ces joueurs motivés.

Les juniors (U20), avec seulement 6 filles, sont actuellement 2ème de leur poule et peuvent encore prétendre à la première place. Une saison particulière pour ces joueuses avec un championnat très long et difficile à 6, puis à 5 joueuses. Heureusement, l'aide des joueuses jouant en Seniors 1 a été plus que bénéfique pour les juniors !

Les cadettes (U17) en entente avec Ruy, sont un groupe de



jeunes filles ayant accédé à la poule forte pour pouvoir prétendre au titre. Un groupe constitué essentiellement de 1ère année mais aussi de 3 jeunes surclassées. C'est un groupe prometteur qui aura effectué, malgré tout, une bonne saison et qui pourra peut-être évoluer l'année prochaine au niveau régional !

Les minimes (U15), nouveau groupe constitué cette saison, ont fini 2ème des poules de brassage mais n'ont malheureusement pas pu participer à la poule forte. Actuellement 2ème de leur poule avec une seule défaite, les filles progressent match après match et cela est prometteur pour la saison prochaine puisqu'elles ne sont qu'en première année.

Les benjamines (U13), sont un peu comme les minimes, sauf qu'il s'agit d'une équipe de

jeunes formées au club depuis poussines avec l'arrivée de quelques nouvelles joueuses.

L'école de basket (poussines U11, mini-poussins U9 et baby U7) se compose de très jeunes basketteurs venus apprendre les bases. Nombreux chaque semaine, ils découvrent le basket de manière ludique.

Les loisirs : Cette année nous fêtons notre 9ème année de basket Loisir à Nivolas.

Nous sommes aujourd'hui 20 licenciés et en moyenne entre 12 et 14 personnes à chaque entraînement.

Une ambiance toujours très agréable permettant à l'équipe de progresser tout en passant de bons moments ensemble.

Un peu moins de matchs amicaux cette saison mais des résultats très satisfaisants.

Un tournoi Loisirs est prévu en mai

Du basket à la coinche

Si fin novembre, le concours de coinche organisé par le Basket Club n'avait pas obtenu le succès escompté, l'édition de janvier a été un franc succès. Tenant compte des enseignements de la première édition, l'équipe de la Présidente, Stéphanie Billard a revu l'organisation. Choix du dimanche après-midi, information plus large, ont permis d'enregistrer 24 doublettes. Ludovic Matthieu avait, de son côté peaufiné l'organisation : des rencontres se déroulant en quatre parties pour toutes les doublettes, commençant toutes au même moment et se terminant également toutes au même moment, les



beloteurs ont apprécié ce mode d'organisation mené de main de maître par Ludovic. Les joueurs des différentes équipes n'étaient d'ailleurs pas en reste et se sont fait plaisir. Un beau succès, d'autant que le matin, la vente de diots au vin blanc ou au vin rouge avait également connu un beau succès, puisque les animateurs du basket ont manqué la vente.

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	O	N	A	S	T	E	R	E	S
2	A	K	E	N	E		T	A	R	E
3	R	A	M	O	N	E	U	R	S	
4	S	P	O	R	T		D	E		T
5	U	I		M		B	I	F	F	E
6	P		L	A	C	T	A	I	R	E
7	I	S	O	L	A	S		E	U	S
8	A	U	T	E	L		U	R	I	
9	U	E	I		E	C	L	A	T	E
10	X	E	R	E	S		M	I	S	S

Concert de l'ensemble vocal du Nord-Dauphiné

samedi 17 mai à 20h30 - Eglise de Nivolas

*Biennale
du cirque*

mercredi 11 juin à 19h
Spectacle gratuit sur la place

Club Sportif Nivolaisien

Le CSN se voit décerner le label du foot féminin

Maxime Clain, l'entraîneur principal des équipes féminines et Ingrid Gayet pouvaient être fiers du label qui vient récompenser l'excellent travail fait au sein du Club Sportif Nivolésien pour développer et donner toute sa place au sport féminin.

Ce label, décerné par la FFF (Fédération Française de Football) valide les compétences du club en matière de formation et d'encadrement. Mais ce label n'est accordé que pour trois ans et à ce terme, une nouvelle évaluation sera effectuée.

Avec une politique d'initiation au foot féminin conduite depuis trois ans et pas moins de cinq équipes inscrites dans les différents championnats féminin, on peut dire que le travail de formation est sérieux et solide.

Récemment, Didier Bel, Président du Club a reçu les représentants du District de l'Isère, Gérard Bouat, vice-président, David Cazanove et Jérémy Hugonnard-Roche, membres de la commission technique chargé de la remise du label. Cécile Locatelli conseillère technique du foot



fémmin de la Ligue Rhône-Alpes soulignait également l'excellent travail effectué depuis des années par le CSN, dont elle se plaît à suivre les évolutions.

Michel Rival, le Maire a rappelé le chemin parcouru en vingt-

ans par le foot féminin au sein du CSN en soulignant l'implication de Paul Bonnaire, dès le début et félicitant tous les dirigeants et les joueuses pour l'image qu'ils donnent de la commune.

Nivolas, centre du foot féminin pour la journée de la femme

Organisée d'un commun accord entre la Ligue Rhône-Alpes de Football et le CSN (Club Sportif Nivolésien) la journée de futsal à l'intention des équipes féminines de U12, U13 et U14 a rassemblé un plateau particulièrement intéressant. Une bonne partie des équipes de jeunes filles des clubs du Sud-est avaient répondu présents. Claix, l'Isle d'Abeau, Chazay, Lyon, Saint-Etienne, sud-Isère, Monteux et bien sûr le CSN qui avait aligné deux équipes s'affrontèrent dans des parties courtoises d'un foot d'un bon niveau

technique dans le cadre du gymnase Municipal. Entre les matches, la délégué de la Ligue avait prévu des initiations à la nutrition, en parlant des différentes classes d'aliments et comment il faut savoir équilibrer son alimentation pour être bien dans son corps et bien dans sa tête. Ingrid Gayet, la cheville ouvrière de la journée, aidée par Maxime Clain, entraîneur des équipes féminines et Anthony ont maîtrisé le temps de cette journée destinée à promouvoir le foot féminin lors de la journée de la femme.



Concours de pétanque : organisé par le Basket Club

Samedi 28 juin après-midi - au stade

EGN Gala de fin d'année

Samedi 28 juin après-midi - Au Gymnase

TOURNOI DE BASKET-LOISIRS

Samedi 17 mai - Au Gymnase

Club Sportif Nivolaisien

Tournoi de futsal, la fête du foot

Plus de 200 jeunes se sont rencontrés pendant tout le week-end au Gymnase, lors du Tournoi de foot en salle organisé par le CSN. Trois niveaux jusqu'aux U11, le samedi et un tournoi rassemblant pas moins de 16 équipes venant de tout le nord-Isère, pour les U13 le dimanche toute la journée. On peut dire que les dirigeants du CSN ont été sur tous les fronts, car parallèlement, ils proposaient des diots au vin blanc le samedi et du boudin ainsi que des andouilles le dimanche. Des spécialités fort appréciées puisqu'il ne resta rien.



Loto du CSN



Tous au golf



COURSE CYCLISTE

Du 15 au 18 mai prochain aura lieu la 24^{ème} édition du Rhône Alpes Isère Tour, course cycliste internationale qui chaque année sillonne les routes de notre région. Le jeudi 15 mai le peloton traversera Nivolas lors de la première étape longue de 150km dont l'arrivée sera jugée à Meyrié. **Le passage sur notre commune aura lieu à 18H.**

Les coureurs arriveront de Sérézin par la RD59 avant de couper la route nationale (RD1085) et affronteront les 14% de la montée du chemin de Pilot qui les conduira sur la ligne d'arrivée devant le stade de football de Meyrié.

Plus d'infos : <http://www.rhone-alpes-isere-tour.com>

Alep Plein Air

Comme chaque année nous nous retrouvons début janvier pour fêter la nouvelle saison autour de la table afin de déguster notre traditionnel pot au feu. Le soleil étant de la partie de nombreux adhérents participent à la balade matinale.

19 janvier première sortie neige "sans neige" mais jolie balade à l'Alpe du Grand Serre.

Merveilleux week-end et découverte de la vallée du Giffre Sixt Fer à Cheval.

Enfin le car affichait complet pour la dernière sortie au Grand Bornand et ce fût une journée splendide avec du soleil, de la neige et de magnifiques paysages au programme.

Depuis le 30 mars nous parcourons à nouveau les beaux sentiers de notre région et nous vous invitons à voir bien sûr plus loin dès que la neige sera fondue en montagne. L'ALEP vous propose un programme bien étoffé à découvrir pour cette saison.



Une nouvelle activité vous sera proposée, puisque trois animateurs ont participé à un stage formation DE MARCHÉ NORDIQUE organisé par la FFRP en Savoie. La marche nordique le "sport santé" par excellence pour tous.

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite> Tél. : 06 89 30 05 77 - Permanence salle foyer mardi 18h30-19h30

La rando c'est le pied ! Il donc important de bien choisir ses chaussures, son sac à dos sans oublier le chapeau, les lunettes, la veste de protection contre la pluie, de l'eau, le casse croûte, de se reposer et admirer la nature.

DIMANCHE 11 MAI MARCHÉ DANS LA NATURE NOUS VOUS INVITONS À VENIR NOMBREUX POUR RANDONNER SUR LES SENTIERS AUTOUR DE NIVOLAS



La retraite sportive en forme

Les retraités jeunes et moins jeunes qui se retrouvent chaque semaine ont pour objectif de se maintenir en forme, physiquement, mais également moralement dans une ambiance conviviale qui leur permet de rester souple et de bonne humeur. Toutes les occasions sont bonnes pour maintenir cette convivialité. Récemment, à la sortie de la séance hebdomadaire



on se retrouvait, un verre à la main, pour fêter la nouvelle année, bien sûr, mais aussi pour fêter l'anniversaire de Danièle Vellet, de René Rolland, de Guy Masella et de Denise Semanas.

Celle-ci fêtait également sa seconde petite fille, Louna, tout comme Jeannette, la présidente qui fêtait l'arrivée d'un petit Armand et Chantal, la monitrice celle de Gabriel.

Belle santé du Tennis club



Cécile Georges, la Présidente, n'a pas failli à la tradition des vœux en souhaitant une bonne santé à tous, mais aussi en rappelant en quelques mots la belle santé du Club, à mi parcours de la saison, avec des beaux succès aussi bien pour les équipes masculines que féminines. Elle a également cité, dans les rencontres mixtes les belles performances de trois

jeunes de la commune qui se sont fait remarquer. Un résultat d'autant plus satisfaisant que Loïc, Maxime et Bastien ont fait toute leur formation au sein du club. Un encouragement pour l'avenir, même si la présidente s'inquiète très fortement de la perte du mercredi l'an prochain pour les séances enfants, avec la mise en place des nouveaux horaires scolaires.

Le mèle de Bourgoin : renouveau d'un cépage isérois
Conférence par Nicolas Gonin, viticulteur.

Jeu­di 12 juin à 20h00 - au Foyer Municipal de Nivolas

Pétanque de Nivolas

Les rois de la pétanque

En présence de Ginette Pellorce, arbitre fédérale et de Michel Rival, maire, André Rossi, le président du club, accueillait une bonne majorité des membres de la pétanque loisirs et leurs épouses pour passer

un moment de convivialité entre amis. Certes, les petites boules n'étaient pas invitées, mais après le tirage des rois et les vœux du président et du maire, les cartes sortirent pour quelques parties de coinche.



101 doublettes au concours de pétanque

Le tout jeune club «pétanque Nivolas 38» qui vient de se constituer à côté du club de pétanque loisirs qui existait depuis de nombreuses années, vient de réussir son entrée en organisant avec brio un concours

réunissant 101 doublettes. Il faut dire que Serge Bonnassieux n'est pas un novice en la matière. Licencié pendant de nombreuses années au club local, il était tout à fait à même de relever ce challenge. Cette

compétition pré qualificative pour les championnats de France, organisée par le Comité de l'Isère, s'est déroulée, soleil aidant, dans un excellent esprit, sur des jeux d'une qualité exceptionnelle.



Le judo a le vent en poupe

Décidément, le judo a le vent en poupe à Nivolas-Vermelle. En témoignent les chiffres de fréquentation. En ce qui concerne les cours, démarrés à moins de trente, ce sont

aujourd'hui plus de quatre vingts jeunes qui prennent le chemin du dojo régulièrement. Et si le concours organisé l'an dernier avait rassemblé 120 jeunes, ce sont cette année 180 jeunes

judokas qui se sont donnés rendez-vous au gymnase.

Jérémie Robur, la cheville ouvrière de ce succès n'est pas étonné : « le judo est une bonne école de contrôle de soi et de discipline. Cela a permis à beaucoup de jeunes de se canaliser et du coup de mieux réussir dans leur travail scolaire en plus de leur progression dans la discipline. »

Et en fait, cette manifestation qui a vu se succéder le matin les plus grands et l'après-midi



les tout petits qui débutent d'une façon ludique à fouler les tatamis, s'est déroulée sans aucun incident et sans aucun énervement.

Au micro, le Président Fabien Lambertin affichait un large sourire devant le succès de cette manifestation.



La sécurité au programme des cyclotouristes isérois



Chaque année, avant le démarrage de la saison de vélo, les cyclotouristes se réunissent pour parler sécurité dans la pratique de leur sport favori.

En effet, ils savent qu'ils sont vulnérables et à la merci d'un automobiliste inattentif, d'une bordure d'enrobé trop abrupte, d'un

passage à niveau au platelage défaillant et de tant d'autres embûches auxquelles on ne pense même pas. C'est pourquoi, le Comité Départemental de Cyclotourisme avait réuni récemment à la Salle Pour Tous de Nivolas-Vermelle des représentants de la plupart des clubs du département de l'Isère pour travailler sur les questions de sécurité. Quels aménagements peuvent être proposés au Conseil Général, aux Communautés d'agglomération ou aux communes pour sécuriser les déplacements doux. Alain Imbert, du Codep 38, posait le problème d'entrée de jeu, tandis que Paul Rey, de la ligue Rhône Alpes de Cyclotourisme incitait l'assemblée à réfléchir à tout ce qui pourrait être mis en place

pour améliorer sa maîtrise du vélo. Des stages de «manibilité du vélo» ont permis de faire progresser chacun dans ce domaine et d'intéresser des jeunes, non adhérents à la fédération. Un niveau au-dessus, des contrôles «d'aisance en vélo» ont été également mis en place. Alain Imbert profitait de l'occasion pour rappeler les différentes initiatives du Comité Départemental tandis que Marcel Reynaud, président du club local invitait à participer au rallye de Nivolas-Vermelle.

Michel Rival, le maire, se félicitait qu'une telle réunion de travail se tienne dans sa commune et invitait au pot (non alcoolisé) de l'amitié qui permettait aux participants de poursuivre la soirée.

Succès de la Vadrouille Nivolaisienne



Sous un ciel plombé et pas très encourageant s'est déroulée la 1ère édition de la rando

cyclotouriste « la Vadrouille Nivolaisienne ». 140 participants ont répondu à l'invitation de

Nivolas-Cyclo, représentant pas moins de 39 clubs de la région Rhone-Alpes, autrement dit, une belle participation pour une reprise, en semaine, de la tradition des rallyes cyclotouristes que le club avait l'habitude d'organiser dans le passé.

Parmi les participants, 7 clubs de Grenoble et son agglomération, 1 de la Matheysine, 6 des alentours de Lyon, St Romans pour ne citer que les + éloignés et les autres venaient d'un rayon de 40 km.

La coupe de la municipalité a été remise au club des Abrets venus à 12 participants et celle de la personne la + méritante à Maurice LACROIX, 84 ans participant assidu des randonnées iséroises.

A l'arrivée les commentaires allaient bon train et les participants ont beaucoup apprécié le parcours campagnard sans circulation automobile, les ravitaillements et surtout le fléchage du circuit jugé presque parfait.

Nivolas-Vermelle Hatha Yoga Energie : marche, raclette et plaisir d'être ensemble



De l'enthousiasme à revendre et une motivation à peine voilée par le temps incertain, qui incitait dimanche matin à rester plutôt sous la couette, que d'arpenter les chemins de randonnée du

pays berjallien. Pourtant c'est une trentaine de membres de l'association Hatha Yoga Energie qui s'est retrouvée au départ du foyer municipal pour réaliser une balade d'une dizaine de km

sur un parcours de choix autour du village. Le point de rendez-vous était fixé à la salle des fêtes sur le coup de midi, où la présidente Josiane Laurencin attendait la joyeuse troupe pour

la dégustation d'une délicieuse raclette. Ce met de saison a fait le bonheur de tous, et ce moment de convivialité a entretenu les liens d'amitié au sein de l'association.



Du côté des Ecoles

Le sou des Ecoles de Boussieu

Des dates à retenir pour le Sou des Ecoles de Boussieu

Pendant l'année scolaire les élèves de Mme KUSER classe CMI – CM2, de l'école de Boussieu ont eu l'occasion de pouvoir apprendre les bases de la PETANQUE.

D'où l'idée d'un concours ! **Le samedi 17 mai à partir de 14h**, vous êtes les bienvenues pour une p'tite partie de pétanque. A cette occasion une vente de fleurs sera organisée. Chacun pourra se restaurer à la buvette autour du barbecue. Une tombola est organisée pour gagner un week-end dans les arbres. Bonne chance à tous !!!

Le sou des écoles de Boussieu remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont arrêtés aux stands de brioches situés sur le parking de Colruyt et sur la Place du marché de Nivolas Vermelle. Même avec un temps peu clément **le samedi 22 mars**, la générosité était au rendez-vous.

Le vendredi 27 juin les membres du sou des écoles de Boussieu attendent nombreux les élèves, parents... de l'école ainsi que tous ceux qui veulent passer un bon moment avec leurs enfants. De nombreux stands attendent les petits et les plus grands. Les poneys seront aussi de la partie pour une balade.

Le sou des écoles offrira, aux élèves de CM2, un dictionnaire anglais - français pour leur rentrée en 6ème.

C'est un bilan plutôt positif, à ce jour, pour cette année 2013/2014. Les membres du sou ont réussi à trouver de nouvelles idées de manifestations.

Les bénéficiaires ont servi à offrir aux enfants de l'école le goûter, la sortie cinéma de Noël pour les plus grands et d'acheter des fournitures pour la classe pour les plus petits, nous avons également acheté un ordinateur portable pour l'école. L'ensemble des voyages scolaires sera également offert par le sou des écoles.

C'est pour cela que nous avons besoin de vous afin de pouvoir gâter les enfants de notre école.

En espérant vous voir nombreux à nos prochaines manifestations.

La Présidente, Christelle GUICHOT

Vente de brioches

Le Sou des Ecoles de Boussieu avait choisi ce samedi matin pour proposer des brioches en deux endroits de la commune, sur la place du marché et sur le parking de Colruyt. La pluie était hélas au rendez-vous et si elle a un peu contrecarré les acheteurs, elle n'a pas entamé le moral de la dynamique équipe du Sou des écoles qui était motivée pour collecter des fonds afin de financer ses activités péri-scolaires.



Des lumignons faits maison

Pour accompagner la fête des lumières, le Sou des Écoles de Boussieu proposait à la sortie de l'école des lumignons et des photophores décorés par les enfants de même que des cartes de Noël fait maison et des gâteaux, tout cela, en vue de contribuer à remplir la caisse du Sou des Écoles et de financer des sorties ou des activités pédagogiques complémentaires à l'école.



Loto familial

Beaucoup d'enfants dans la salle, c'est bien normal pour le loto organisé par le Sou de Ecoles de Boussieu. Les parents, les amis étaient en effet venus en famille, pour un loto bon enfant dont le but était de collecter des fonds afin de pouvoir



organiser les activités complémentaires de l'école que cette association ne manque pas d'organiser tout au long de l'année. Christèle Guichot, la présidente affichait un large sourire devant le succès de la manifestation.

Kermesse de l'école de Boussieu

vendredi 27 juin - après l'école

Concours de pétanque

du sou des Ecoles de Boussieu

samedi 17 mai à partir de 14h - au Stade Municipal

Barbecue - Vente de fleurs - Tombola pour gagner un week- dans les arbres

L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.

Bonjour à Toutes et à Tous,

La classe découverte à Sanary Sur Mer se prépare intensément pour les 77 enfants des classes de CP, CE1 et CM2 ainsi que pour les 9 accompagnants. Quel beau voyage en perspective ! Les autres enfants y compris les Maternelles ne sont pas oubliés, rassurez-vous, puisque des sorties d'une journée avec des animateurs se sont ou vont se réaliser prochainement.

Le Vide grenier

La réussite du vide-grenier ne se dément pas. Pour cette 4e édition en ce dimanche 26 janvier 2014, il aurait bien fallu pousser les murs. Le moindre espace du gymnase a été utilisé pour accueillir les 70 exposants dont des habitués du village, des alentours, de bien plus loin encore et plus d'un millier de visiteurs dès potron-minet jusqu'à 17h00. Tout le monde a pu se retrouver à chiner, à bavarder, à profiter simplement du temps présent dans une ambiance amicale et conviviale. De bonnes affaires ont été faites pour le bonheur de tous.



Le Carnaval

Le soleil était avec nous, comme chaque année, pour présider le défilé du Carnaval en toute simplicité. Monsieur Hiver sur son char, les enfants et parents déguisés ont égayé les rues de la commune ce samedi 15 février. La batterie Fanfare de Bourgoin Jallieu a donné le ton pour les majorettes de l'Isle d'Abeau qui nous ont honorés de leur présence. La crémation de Monsieur Hiver s'est déroulée au stade municipal après deux aubades de la fanfare face à un public charmé plus nombreux que l'an passé. La matinée s'est clôturée après un chocolat chaud offert et le verre de l'amitié par la remise des récompenses des meilleurs déguisements des très jeunes, jeunes et encore jeunes au foyer municipal.

La Rando des saveurs Marche et VTT

Comme l'a écrit Grégory dans son mail au Dauphiné : Grand succès pour cette 3eme Édition, toujours sous le signe de la gourmandise et de la bonne humeur. Record battu avec 1012 participants se déclinant en 350 Vététistes et 662 Marcheurs. Ce fut une grande et belle journée, Une rando, c'est de beaux parcours, bien tracés, bien balisés, avec beaucoup d'ingéniosité pour certains passages "au sec" et dégagés, tant pour la Marche que pour le VTT, des bonnes volontés, une bonne intendance, une bonne logistique, un bon cuistot « et ses marmitons » et une solide organisation... Nous avons, je pense, réuni tous les ingrédients ce dimanche 30 mars pour accueillir comme il se doit autant de participants avec à la clé une "bonne" météo.

Je tiens à remercier vivement toutes celles et ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de cette manifestation, les bénévoles, les membres de l'EAGNV et du Sou des Écoles.

Un grand merci également aux conjoints, parents et ami(e)s qui nous ont au pied levé apporté spontanément leur aide devant une telle affluence.

En effet, nous avons vécu des moments un peu "chaud" mais l'ardeur des présents tout au long de la journée a permis de combler l'absence de bras supplémentaires.

La réussite d'un tel événement tient à la fois aux conditions climatiques mais aussi à l'engagement que l'on y met.

Si nous pouvons également avoir un beau résultat financier, c'est aussi grâce à nos sponsors dont 1001 buros mobilier neuf et occasions, POPY, Pierre Martinet, Bigallet, Vival, Cherry Rocher..., . Merci à eux.

Avec leur soutien, nous sommes en capacité de réaliser comme ce dimanche, de belles et grandes manifestations aux bénéfices des enfants.

Les photos de la Rando sont disponibles sur notre page Facebook et sur le site de l'EAGNV.

Un Grand Grand Merci à Vous, à Tous les participants Marcheurs et Vététistes.

Jean-Pierre Mailles

Président du Sou des Écoles de Nivolas Vermelle

Le Sou est à la page sur Facebook

Retrouvez nous sur : Sou des écoles Nivolas Vermelle

A noter sur votre calendrier !

- **Samedi 21 juin 2014** - La kermesse au Stade municipal
- **Vendredi 19 septembre 2014** - Assemblée générale au Foyer municipal
- **Samedi 22 novembre 2014** - Soirée Loto au Gymnase municipal
- **Vendredi 12 décembre 2014** - Arbre de Noël à la Salle des fêtes

Des parents bénévoles se mobilisent toute l'année pour organiser des manifestations innovantes et de qualité pour récolter ainsi des fonds. Il suffit d'un simple geste, d'une initiative, d'une idée pour nous aider.

Bienvenue à tous les bénévoles, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

Le mois d'avril dans le vent frais fait la fleur, mai en a l'honneur, après le coucou c'est le rossignol qui chante, les castors ont construit un pont, en route pour le plein air qui devient plus doux, voilà le printemps.



Carnaval



La Rando des saveurs Marche et UTI

